LE PETIT PROVENÇAL

Journal Quotidien d'Union Nationale

ABONNEMENTS

	3 Mois	6 Mois	Un An
Marseille, Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Gard et Basses-Alpes	5 fr.	9 fr.	17 fr.
Autres départements et l'Algérie	6 fr.	11 fr.	20 fr.
Etranger (Union postale)	9 fr.	17 fr.	30 fr.

Les Abonnements partent des 1er et 16 de chaque mois
Ils sont reçus à l'administration du Journal et dans tous les Bureaux de Poste

N° 14,465 – QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – MERCREDI 13 SEPTEMBRE 1916

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

75, Rue de la Darse, 75 – Marseille

ANNONCES

Annonces Anglaises, la ligne : 1 fr. – Réclames : 1.75 – Faits divers : 2 fr.
Après Chronique Locale, la ligne : 5 fr. – Chronique Locale : 10 fr.
Les Insertions sont exclusivement reçues
A Marseille : Chez M. G. Allard, 31, rue Pavillon, et dans nos bureaux
A Paris : A l'agence Havas, 8, place de la Bourse, pour la publicité extra-régionale

L'Attentat d'Athènes

L'attentat d'Athènes prouve combien nous avions raison il y a quelques jours d'écrire que, même après l'acceptation des demandes formulées par la note franco-anglaise, le devoir nous commandait de rester méfiants. Une dépêche de là-bas nous fait savoir aujourd'hui qu' « on affecte de considérer le fait comme sans importance ». Il se peut que l'incident de la légation de France n'ait pas d'importance pour les Grecs, mais il en a pour nous. Et si nous le rapprochons de certaines autres manifestations qui l'ont précédé, il apparaît avec un caractère de gravité plus fâcheux encore.

Hier, les journaux publiaient un télégramme de Londres faisant connaître qu'en Grèce les germanophiles et les gounaristes poursuivaient « leur violente campagne contre l'Entente ». Ce télégramme ajoutait : « Les Ligues de réservistes constituées par les réactionnaires continuent à s'agiter, allant jusqu'à troubler systématiquement l'ordre public. Les membres de ces Ligues arrêtent les automobiles sur les routes, font des perquisitions, provoquent des incidents. Ils manifestent aux cris de : « Vive le roi ! », mais leur action est dirigée, en réalité, contre l'Entente. D'autre part, le roi Constantin, qui a refusé de recevoir la délégation du parti libéral vénizéliste, a reçu en audience les officiers qui furent désarmés à Salonique par le Comité de défense nationale. »

L'attentat de lundi illustre assez éloquemment cette note, hélas ! trop exacte...

La vérité est que nous restons exposés en Grèce, non pas seulement à toutes les algarades, mais à toutes les violences et à toutes les trahisons des éléments acquis à l'Allemagne. M. de Schenk est parti, mais il n'a pas quitté Athènes sans avoir procédé à une suprême distribution de fonds. En tout cas, il est trop évident qu'il a laissé là-bas des créatures à lui, des meneurs à sa solde, des agents à tout faire qui sont chargés de continuer sans lui la besogne à l'accomplissement de laquelle il a si longtemps présidé. Et tout ce joli monde lui en donne pour son argent !

Ne peut-on pas arriver à se débarrasser de cette racaille entretenue par l'argent allemand ? dira-t-on. On s'y est essayé, mais on n'y parviendra pas. Si nous voulions dire pourquoi, la censure nous en empêcherait. Mais il est aisé de comprendre ce que l'on ne nous permettrait pas de préciser : il suffit pour cela de se reporter aux paroles par lesquelles le roi Constantin a exprimé ses remerciements aux officiers qui ont refusé de prendre part au patriotique soulèvement de Salonique et qui sont arrivés ces jours derniers à Athènes.

« Avec une armée comme celle-là et à la tête d'hommes comme vous, ayant vos sentiments et votre foi, s'est écrié le beau-frère de Guillaume II, je suis prêt à affronter n'importe quel ennemi. »

Ces paroles sont fort claires. Et les agitateurs germanophiles d'Athènes ne s'y sont pas trompés. Ils savent qu'ils ont le roi avec eux et qu'une telle solidarité les couvrira toujours, quoi qu'ils disent et quoi qu'ils fassent. Ils savent qu'ils peuvent tout oser. Comment s'étonner, après cela, de l'attentat perpétré à la légation de France ?

Toutes les démarches, toutes les notes, tous les efforts diplomatiques ou autres des Alliés seront inutiles tant que l'on ne se sera pas décidé à faire le seul geste qui compte, c'est-à-dire tant que l'on ne se sera pas décidé à frapper la conspiration germano-grecque là où elle a son centre, là où elle a son véritable foyer et sa véritable direction. Et qu'on le veuille ou non, c'est par là qu'il faudra finir puisque l'on n'a pas eu la clairvoyance ou le courage de commencer par là !

CAMILLE FERDY.

L'Ambassadeur des Etats-Unis fait l'éloge de la France et des Français

New-York, 12 Septembre.

Le *New-York Times* publie une longue interview de M. Sharp, ambassadeur des Etats-Unis en France, actuellement en congé dans son pays.

Parlant en qualité d'industriel américain, M. Sharp déclare que les appréhensions des hommes d'affaires américains, au sujet des relations avec l'Europe, ne sont pas justifiées. « Les inquiétudes causées aux Etats-Unis par les conférences économiques des belligérants, dit M. Sharp, ne sont nullement fondées. Rien de ce que les Européens ont dit sur leurs projets économiques après la guerre ne doit être considéré comme une menace au commerce américain. Je suis certain qu'on n'a pas eu l'intention de menacer, au contraire toutes les concessions raisonnables seront faites aux Etats-Unis en matière de droits de douanes et de réglementation commerciale. »

Parlant ensuite du peuple français, M. Sharp dit :

« Aucune convenance diplomatique ne m'empêche de louer autant que je puis le merveilleux peuple français et son splendide gouvernement. Je suis impatienté d'entendre tant de gens dire que les Français sont admirables dans cette guerre et qu'ils sont bien différents de ce que le monde les jugeait être.

« Si le monde les jugeait différents de ce qu'ils sont, cela ne prouve pas en faveur de son bon sens. Pendant deux ans, j'ai vu le peuple français sous le feu et je ne parlerai pas des Français aujourd'hui autrement que j'en aurais parlé en temps de paix. Leurs qualités n'étaient pas cachées avant la guerre, car elles sont permanentes. » L'ambassadeur termina en disant qu'en France chaque génération travaille et pense, non pas pour elle-même, mais pour la génération suivante. Il ajouta que la France n'a été autrefois accusée de frivolité que par ceux qui ne la connaissaient pas.

Le Roi de Bavière réclame une Paix honorable et glorieuse

Genève, 12 Septembre.

On mande de Nuremberg que lors de l'inauguration du nouveau Palais de Justice, le roi de Bavière répondant à un discours du ministre de la Justice, a dit :

« Nous voulons une paix honorable et glorieuse, une paix qui nous préserverait pendant plusieurs lustres d'être surpris de nouveau par une attaque du monde entier. Nous ne savons pas combien de temps la guerre durera encore, mais ce que nous savons c'est que nous ne conclurons aucune paix qui ne nous donnera une meilleure position que jusqu'ici. Il y a peu de familles qui n'aient dû consentir de graves sacrifices de toute nature dans cette guerre. Ceux qui ont versé leur sang pour nous sur les champs de bataille ne doivent pas croire que ceux qui sont restés dans leur foyer sont découragés ».

PROPOS DE GUERRE

Question de gros Sous

Pierre Mille, dans *Excelsior*, s'étonne que dans le Midi de la France les sous disparaissent. Où vont tous ces sous ? se demande-t-il. La question n'est pas neuve et je me demande comment il se fait qu'un journaliste aussi avisé que lui se la pose seulement aujourd'hui. Mais Pierre Mille nous donne une explication ce qui n'est pas à dédaigner, car, comme disent les médecins, connaître la cause du mal c'est l'avoir à moitié guéri.

Donc Pierre Mille nous apprend que si les sous neufs et les belles pièces d'argent, que la Monnaie n'arrête pas de fabriquer, disparaissent à mesure qu'ils arrivent c'est que les paysans les « étouffent », les enfouissent au fond des bas de laine peut être même au pied d'un arbre, comme dans les drames de cinéma.

Dans quel but les ruraux cachent-ils ainsi de la monnaie de cuivre et d'argent dont la valeur intrinsèque n'est pas grande ? C'est, nous dit encore Pierre Mille, parce que les Chambres de Commerce ont émis de la monnaie divisionnaire de papier : la mauvaise monnaie chassant la bonne.

Le raisonnement est fort ingénieux ; je ferai seulement remarquer à mon distingué confrère que lorsque les Chambres de Commerce ont émis leur mauvais papier la bonne monnaie de cuivre avait déjà disparu. Or on ne peut rendre le papier responsable d'une disparition qui date d'avant sa venue.

Encore que l'émission de quelques millions de papier-monnaie constitue une assez bonne opération pour les Chambres de Commerce ainsi qu'en témoignent les résultats datant de 1870, je me refuse à croire que si nous n'avions pas notoirement manqué de petit monnaie, les Chambres de Commerce eussent été autorisées à faire circuler leur papier. Si nous admettons néanmoins que le papier a fait disparaître le cuivre et l'argent, comment expliquer la disparition de ce cuivre et de cet argent alors que les coupures de dix sous, de vingt sous et de quarante sous n'existaient pas ?

La disparition des sous et des pièces qui continue malgré les envois à peu près réguliers, a certainement une autre cause, une cause mystérieuse dont, pour mon humble part, je me déclare incapable de fournir l'explication mais dont le gouvernement aurait, semble-t-il, le devoir de se préoccuper dans l'intérêt du commerce déjà fort bridé.

Si l'argent et le billon se terrent il doit y avoir un moyen de les faire sortir. Lequel ? Je n'en sais rien, ceci n'étant pas de ma compétence. Mais nous avons en haut lieu des spécialistes de ces matières. Depuis deux ans nous avons résolu des problèmes autrement difficiles.

A moins qu'il soit plus aisé de doter une armée de grosses pièces que d'en faire circuler de petites.

ANDRE NEGIS

BLUFF ALLEMAND

Les Super-Zeppelins

Zurich, 12 Septembre.

Le journal viennois Zeit *donne les détails suivants sur les super-zeppelins et les ateliers de construction de Friedrichshafen :*

Tandis que les zeppelins avaient jusqu'ici une dimension maxima de 168 mètres de longueur et une capacité de 16.000 mètres cubes, un dirigeable d'une dimension beaucoup plus grande a quitté les ateliers le 28 mai. Ce dernier avait une longueur de 240 mètres, une hauteur de 23 mètres et contenait 32.000 mètres cubes. Ce dirigeable était muni de 4 nacelles cuirassées et de plateformes pour des canons et mitrailleuses. Il y a huit moteurs qui développent une force normale de 4.000 à 5.000 chevaux. Il peut monter jusqu'à 4.000 mètres, mais vole habituellement à une hauteur de 3.000 mètres. La vitesse va jusqu'à 120 kilomètres à l'heure. Il peut emmener avec lui 6.000 à 7.000 kilos de munitions. Jusqu'ici, quatre de ces dirigeables ont quitté les ateliers de Friedrichschafen. Dans les immenses halles de dirigeables de Friedrichshafen où on travaille jour et nuit, on construit actuellement des anciens modèles, ainsi que des nouveaux modèles. Il y a des semaines où deux à trois dirigeables sont terminés.

Les petits zeppelins font un court vol d'essai au-dessus du lac de Constance, puis partent directement sur le front. Les super-zeppelins font de plus longs et plus nombreux vols d'essai avant de quitter Friedrichshafen.

Friedrichshafen est d'ailleurs devenu une vraie garnison d'aviateurs. C'est ici que tous les équipages des zeppelins sont instruits. On choisit pour ce but principalement des hommes de la Marine.

Enver pacha, officier de la Garde prussienne

Amsterdam, 12 Septembre.

Un télégramme officiel de Berlin annonce qu'Enver pacha est arrivé au quartier général allemand. Il a été nommé à la suite du régiment des fusiliers de la Garde, par décision impériale.

773e JOUR DE GUERRE

Communiqué officiel

Paris, 12 Septembre.

Le gouvernement fait, à 15 heures, le communiqué officiel suivant :

Au sud de la Somme, une attaque ennemie sur une de nos tranchées à l'est de Belloy-en-Santerre a été aisément repoussée à la grenade. Une opération de détail nous a permis d'occuper une tranchée allemande au sud du cimetière de Berny.

Partout ailleurs, canonnade habituelle sur tout le front.

AVIATION

Dans la nuit du 10 au 11 septembre, une de nos escadrilles a bombardé la gare de Metz-Sablons et les usines militaires de Dillingen.

Un de nos pilotes a abattu un avion ennemi qui est tombé à l'est de Rancourt (front de la Somme).

ARMÉE D'ORIENT

Sur le front de la Strouma, les troupes britanniques ont livré de vifs combats au cours desquels le village de Nevoljen a été enlevé d'assaut. Dans la région du lac Doiran, la lutte d'artillerie se poursuit avec violence. Nos batteries ont bombardé efficacement les organisations du secteur de Mahoukovo.

A l'ouest du Vardar, une vigoureuse offensive des troupes alliées dans la région au nord de Majadac a donné d'excellents résultats, toutes les tranchées bulgares ont été enlevées sur un front de 3 kilomètres et une profondeur de 800 mètres environ, nous avons fait des prisonniers.

A l'ouest du lac Ostrovo, l'artillerie serbe s'est montrée très active dans la région de Banica.

Au sud-ouest du lac, des engagements partiels nous ont donné quelques avantages, une attaque bulgare, repoussée par notre feu, a subi des pertes élevées.

Communiqué officiel anglais

Londres, 12 Septembre.

L'état-major britannique fait le communiqué officiel suivant :

12 Septembre, 12 heures :

Hier soir, notre artillerie lourde a provoqué deux graves incendies dans le dépôt de munitions de Grandcourt. L'artillerie a montré une certaine activité au cours de la nuit contre nos lignes du bois Delville, à la ferme du Mouquet.

Rien d'important à signaler sur le reste du front.

L'EMPRUNT FRANÇAIS

LE TEXTE DU PROJET DE LOI

Paris, 12 Septembre.

Le président de la République française décrète :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté à la Chambre des députés par le ministre des Finances chargé d'en exposer les motifs et d'en soutenir la discussion :

ARTICLE PREMIER. — Le ministre des Finances est autorisé à aliéner en 1916, au mieux des intérêts du Trésor, des rentes 5 % et à les inscrire au grand-livre de la Dette publique. Ces rentes jouissent des privilèges et immunités attachés aux rentes perpétuelles 5 % émises en 1915. Elles sont exemptes d'impôts. A partir du 1er janvier 1931, elles pourront être remboursées en totalité ou par séries, conformément à l'article 2 de la loi du 9 juillet 1902.

ART. 2. — Le taux et la date ou période d'émission, les époques de versements, les époques de paiement des arrérages et généralement toutes autres conditions de l'emprunt seront fixées par décret. Un état détaillé des dépenses d'émission sera publié au *Journal officiel* le 31 décembre 1917 au plus tard. Ces dépenses seront prélevées sur le produit de l'emprunt.

ART. 3. — Sont exempts du droit de timbre spécial des quittances établi par les articles 18 de la loi du 23 août 1871 et 28 de la loi du 15 juillet 1914 les quittances, reçus ou décharges de sommes ou de titres exclusivement relatifs aux opérations d'émission de l'emprunt autorisé par la présente loi.

ART. 4. — Les remises allouées aux comptables qui participeront aux opérations du dit emprunt resteront en dehors des limitations prévues par les lois et règlements en vigueur.

ART. 5. — Le ministre des Finances rendra compte des opérations autorisées par la présente loi au moyen d'un rapport adressé au président de la République et distribué au Sénat et à la Chambre des députés.

Fait à Paris, le 12 septembre 1916.

Par le président de la République :
Le ministre des Finances, A. RIBOT.

DISCOURS DE M. RIBOT

En déposant ce projet de loi sur le bureau de la Chambre, M. Ribot s'est exprimé en ces termes :

Messieurs,

Le moment est venu de faire appel au pays par l'émission d'un deuxième emprunt de la défense Nationale en rentes 5 %. Nous vous demandons l'autorisation de créer des rentes identiquement semblables à celles qui ont fait l'objet de la première émission en 1915 et que le public a accueillies avec faveur. Le prix d'émission a été de 87.25 pour les rentes immédiatement libérées avec jouissance du 16 novembre 1915.

Le cours de la bourse s'est toujours maintenu au-dessus de ce prix d'émission. Il est actuellement de 90 francs avec jouissance du 16 août dernier, en hausse, par conséquent d'environ trois points. Cela tient à ce que que, dès le début, les rentes 5 % ont été admirablement classées et que, le lendemain de l'émission, il s'est établi un courant de demandes venant de tous les points du territoire et de toutes les couches sociales. Il n'est pas un Français qui ne sente le devoir d'apporter à l'Etat une part au moins de ses économies pour contribuer à la Défense Nationale. La confiance du pays ne s'est à aucun moment démentie. Elle est à l'heure présente plus forte que jamais, personne en France et au dehors ne doute que la victoire ne soit certaine. Il s'agit d'achever l'œuvre entreprise par la France et par ses alliés pour le triomphe du droit et de la civilisation, il s'agit d'obtenir une paix qui soit digne de la France et digne de tant d'héroïsmes, de tant de sacrifices offerts à la Patrie. Les bons et les obligations de la Défense Nationale seront acceptés en vertu même des lois qui en ont autorisé la création pour la libération des souscriptions à l'emprunt. Nous ne vous proposons pas d'admettre cette fois à la conversion en 5 % les rentes 3 % perpétuelles, dont le cours à la Bourse se maintient avec une solidité remarquable.

Pour répondre aux vœux exprimés et simplifier les opérations, il sera remis aux souscripteurs en échange des versements en numéraire en bons ou en obligations, des certificats provisoires au porteur munis de coupons. Les certificats provisoires seront ultérieurement échangés contre des titres définitifs.

Les souscriptions seront reçues aux guichets de tous les comptables publics, dans tous les bureaux de poste, dans les caisses d'épargne, aux guichets de la Banque de France, des Banques et des Sociétés de crédit. Le gouvernement ayant l'intention de lever avant l'ouverture de la souscription toutes les restrictions au remboursement des dépôts des caisses d'épargne édictées en vertu de la clause de sauvegarde, il y a lieu de ne prendre aucune disposition spéciale en ce qui concerne les souscriptions des déposants. Un décret et un arrêté du ministre des Finances fixeront suivant l'usage les conditions particulières de l'émission et l'époque de la souscription. Nous avons confiance que vous voudrez bien donner votre entière adhésion au projet de loi que nous avons l'honneur de vous soumettre.

Une Journée des Orphelins de la Guerre

Paris, 12 Septembre.

La Commission d'assurance et prévoyance sociale a entendu une délégation du Secours National, présentée par M. Appell, qui lui a soumis une proposition de Journée en faveur des Orphelins de la Guerre, à la date des 1er et 2 novembre prochain.

La Commission a décidé de donner son adhésion à cette Journée et d'appeler en même temps l'attention du gouvernement sur l'urgence qui s'attache à la promulgation du règlement d'administration publique prévu par la loi sur le contrôle des Œuvres de bienfaisance qui font appel à la générosité publique.

D'autre part, la Commission a approuvé l'avis de M. Lafferre sur la proposition de M. Breton relative aux attributions des ministères.

IL Y A UN AN

Lundi 13 Septembre

Autour d'Arras active lutte d'artillerie, ainsi qu'entre l'Oise et l'Aisne, dans la région de Roye et en Champagne.

Nos avions bombardent Trèves.

Un torpilleur autrichien est coulé par le sous-marin français Papin.

Pas de changement sur le front oriental.

Sur le front italien, les Autrichiens repoussent une attaque dans la région du Monte-Croce.

LA GUERRE

Le Ministère Zaïmis démissionne

L'AVANCE ROUMAINE EN TRANSYLVANIE

Paris, 12 Septembre.

Le Conseil des Ministres réuni aujourd'hui, sous la présidence de M. Poincaré, s'est entretenu de la situation diplomatique et militaire.

LA SITUATION

— De notre correspondant particulier. —

Paris, 12 Septembre.

Les Italiens viennent de remporter un succès intéressant dans la vallée de Leno, en même temps qu'ils progressent au nord du Pasubio et dans le Haut-Posina. Mais des opérations de cette envergure, alors surtout que tout le reste du front, de Cadorna est relativement tranquille, suffiront-elles à accrocher toutes les forces autrichiennes, réunies, il y a quelques mois, contre nos alliés ? C'est douteux.

L'idée que j'exprimais hier d'une participation de l'Italie, en rapport avec les forces et les réserves de notre brave sœur latine, est partagée par beaucoup de mes confrères. Les derniers événements d'Athènes, en même temps qu'ils auront fait tomber toutes les dernières illusions des grécophiles malgré tout, auront prouvé que l'Entente doit compter sur elle-même. Elle a assez de forces. Il lui suffit de les employer où il faut et comme il faut.

Les Roumains, qui ne paraissent pas s'inquiéter outre mesure de la menace bulgare dans la Dobroudja et la vallée du Danube, poursuivent activement leurs opérations en Transylvanie et sont arrivés aux portes de Sibiu. Sur tous les points, les Autrichiens sont en retraite.

Les Russes se sont emparés, après un violent combat, de la ville de Barra, dans la direction de Sakkiz. Le communiqué de nos alliés laisse entendre que leur avance va continuer plus rapide.

Et maintenant, le général Sarrail a-t-il véritablement commencé son offensive ? L'avance des Anglais, qui ont passé la Strouma, constitue-t-elle un mouvement en liaison avec une action générale ou bien une simple reconnaissance ? Il est impossible de formuler aucune indication précise à cet égard. Ce qui est malheureusement certain, c'est que, dans deux mois au plus, les pluies rendront toute opération impossible dans cette sacrée contrée où, il y a deux semaines à peine, la chaleur torride nous condamnait à l'inaction.

Espérons fermement que d'ici là, les gouvernements de l'Entente et nos armées, tous les gouvernements et toutes les armées, auront accompli l'acte nécessaire qui précipitera la décision. Pour ma part, j'en suis très convaincu.

Sur le front de la Somme, la préparation continue.

MARIUS RICHARD.

SUR NOTRE FRONT

Les Opérations du 28 Août au 9 Septembre

Sur la Somme et à Verdun

Paris, 12 Septembre.
(Officiel)

Le mauvais temps a ralenti les opérations pendant les derniers jours du mois d'août. Quelques opérations de détail au sud d'Estrées et de Soyécourt.

Le 3 septembre, nos troupes en liaison avec l'armée britannique ont pris l'offensive sur un front de six kilomètres environ, depuis la région au nord de Maurepas jusqu'à la Somme. L'attaque très rapidement menée nous a mis en possession des objectifs fixés, savoir : villages du Forest et de Cléry-sur-Somme, ainsi que les tranchées ennemies, d'une part, entre Combles et le Forest, le long de la route qui relie ces deux villages ; d'autre part, depuis le Forest jusqu'à la rivière le long de la route de Cléry.

Le 4 septembre, notre infanterie a attaqué les lignes ennemies simultanément au nord et au sud de la Somme sur un front de 20 kilomètres. La bataille a continué toute la journée du 5 avec un égal succès. Nos gains, le 5 au soir, étaient les suivants : Au nord de la Somme, à l'est du Forest, nous avions atteint la lisière ouest du bois d'Amberlu, enlevé la ferme de l'Hôpital, une partie des bois Marrières, et occupé entre ces bois et Cléry l'extrémité sud d'une longue croupe orientée Sud-Ouest, Nord-Est, que traverse la route de Béthune à Péronne.

Le même jour, la prise du village d'Omiécourt, sur la rive gauche de la Somme, nous permettait d'établir la liaison avec les positions conquises sur la rive droite.

Au sud de la Somme, entre Barleux et Omiécourt, la première ligne de tranchées allemandes est tombée en notre possession ; nous avons établi nos lignes aux abords nord du village de Berny et aux lisières nord-nord-ouest et sud de Deniécourt.

Plus à notre droite nous avons pris le village de Soyécourt en entier.

Entre Vermandovillers et Chilly, tout le système des tranchées ennemies a été conquis par nous sur une étendue de 4 kilomètres ainsi que Chilly.

A l'est de ce village, nous nous sommes emparés de la croupe 35 et de diverses lignes de tranchées jusqu'aux lisières ouest du bois de Chaulnes.

Dans la journée du 6, combats au sud de la Somme ; une partie de Berny, la partie nord de Vermandovillers, d'autres tranchées allemandes au sud-est de Belloy et à l'est de Chilly jusqu'aux abords de la voie ferrée qui va de Chaulnes à Roye, constituent le gain de la journée.

L'ennemi a multiplié les contre-attaques avec un acharnement extrême pendant ces quatre jours sans aucun succès. Le chiffre des pertes qu'il a subies, d'après les renseignements parvenus, a été énorme, soit pendant nos attaques, soit au cours de ces contre-attaques.

Nous avons fait un important butin : trente-six canons, dont vingt-huit de gros calibre ; six lance-bombes, deux canons de tranchées, un dépôt de munitions, plusieurs centaines de mitrailleuses, un ballon captif, sept mille prisonniers environ.

Du 7 au 9, aucune action d'infanterie au nord de la Somme.

Au Sud, des opérations de détail nous ont permis d'enlever plusieurs tranchées à l'est de Deniécourt, à l'est de Belloy-en-Santerre et de progresser dans Vermandovillers.

Dans la même période, les Allemands ont renouvelé leurs attaques sur nos nouvelles positions du front Sud sans autre résultat que de nous abandonner encore sept cents prisonniers dans la région de Verdun.

Du 28 août au 9 septembre, actions assez vives sur la rive droite de la Meuse dans la région entre Fleury et le bois du Chênois. L'ennemi a essayé à plusieurs reprises de nous reprendre le village de Fleury que nous tenons solidement ainsi que les tranchées avoisinantes au Nord-Ouest et à l'Est.

Le 28 et le 29 août, trois attaques allemandes sont repoussées. Le 3 septembre, nos positions du bois de Vaux-Chapitre sont l'objet d'une violente attaque au cours de laquelle l'ennemi enlève un saillant de notre ligne. Mais au même moment, nous déclanchons une action offensive au nord-ouest de Fleury qui nous permettait d'occuper la plus grande partie de la crête qui va de ce village à Thiaumont.

Le 4, nous progressons à l'est de Fleury.

Le 6, nous enlevons sur le front Vaux-Chapitre-Le Chênois, 1.500 mètres de tranchées allemandes.

Le 9, nous rejetons entièrement l'ennemi du saillant où il avait pénétré le 3. Des contre-attaques allemandes lancées le 4, le 5 et le 8, ont complètement échoué et ont coûté de fortes pertes à l'ennemi.

Pendant cette période, nous avons fait dans la région Fleury-Vaux-Chapitre, 1.400 prisonniers et capturé une trentaine de mitrailleuses.

En résumé, notre plan de progression méthodique et continu sur la Somme se poursuit avec succès. Les journaux allemands sont unanimes à reconnaître les effets écrasants de notre artillerie qui permettent à notre infanterie de conquérir peu à peu le terrain avec des pertes minimes ; d'aborder un ennemi décimé et démoralisé et de faire de nombreux prisonniers.

Les Allemands restent partout sur la défensive, même à Verdun où nous progressons chaque jour.

LA GUERRE EN ORIENT

L'Offensive roumaine

C'est en Transylvanie que l'on obtiendra des résultats décisifs

Londres, 12 Septembre.

Le correspondant du Times *au quartier général de l'armée roumaine télégraphie à son journal :*

Tandis que l'attention générale se porte sur les opérations qui se déroulent sur le Danube à cause de la proximité de la capitale ; on continue ici à considérer la Transylvanie comme le principal théâtre où, seuls, des résultats décisifs au point de vue roumain peuvent être attendus. On regarde l'avenir avec la plus grande confiance et tous attendent avec impatience le moment où la Roumanie sera en mesure de poursuivre de toute son énergie la campagne sur le front principal.

Grands combats à la frontière

Bâle, 12 Septembre.

Selon la « Nouvelle Presse Libre », à la frontière sud de la Transylvanie, dans la région de Hatszeg, de grands combats ont eu lieu avec les forces roumaines venant de Pétroseny par la vallée de Strell.

Comment les Autrichiens expliquent leur recul

Berne, 12 Septembre.

On mande du quartier général de la presse austro-hongroise à la *Zeit* que les Russes qui attaquèrent vendredi avec une supériorité numérique écrasante les troupes allemandes qui occupaient Otomnatik ont avancé jusque derrière la Valle Cibo, ayant réussi à prendre les hauteurs de Stara-Obczyna et Stara-Wipezyna.

D'autre part, l'armée rtoumaine a essayé mais en vain d'avancer samedi dans la région de Esik-Szereda à Hatszeg, les forces austro-hongroises attaquèrent et parvinrent momentanément à refouler les Roumains d'environ quatre kilomètres, c'est à dire derrière la deuxième ligne, mais on repéra la présence de grandes forces roumaines qui menaçaient le flanc droit de nos troupes qui de suite battirent en retraite sans livrer le combat. Près d'Orsova et de Hermannstadt, la situation est inchangée.

La levée en masse en Hongrie

Londres, 12 Septembre.

On télégraphie de Budapest au *Morning Post* que des milliers de Hongrois s'enrôlent chaque jour dans les brigades de volontaires actuellement en formation. Le fait que les autorités militaires acceptent n'importe qui sans tenir compte ni de l'âge ni de l'état physique, semble indiquer l'inauguration d'une sorte de levée en masse ayant pour base le système des engagements volontaires.

Parmi ceux qui s'enrôlent de cette façon, on trouve des jeunes gens de 14 ans et des vieillards de 70 ans qui sont réunis les uns et les autres entre les mains de sous-officiers chargés de les entraîner. Les critiques militaires estiment que la Transylvanie pourra fournir environ cent mille hommes.

Les forces en présence à Turtukaia

Bucarest, 12 Septembre.

On mande aux journaux : Les forces ennemies qui ont attaqué Turtukaïa comprenaient 25.000 Allemands, 40.000 Bulgares et 10.000 Turcs. Elles n'avaient devant elles que

25.000 Roumains. Les critiques militaires regardent cet échec comme purement local et dû uniquement à l'infériorité des forces roumaines.

Le général Averesco commande les armées du Danube

Londres, 12 Septembre.

On télégraphie du grand quartier général roumain que le général Averesco a été nommé commandant en chef des armées roumaines du Danube. Le général Averesco commandait, au moment de la déclaration de guerre, le Ier corps d'armée. On annonça à ce moment qu'il avait été choisi comme généralissime. On sait depuis que le roi Ferdinand a assumé lui-même le commandement suprême.

Les échecs roumains sont très réparables

Londres, 12 Septembre.

Le correspondant militaire du Morning *Post* écrit :

Il est vraisemblable que l'ennemi ne tirera pas un grand avantage militaire de la prise de Turtukaïa et de Silistrie ; il existe en somme de bonnes raisons de prévoir que les échecs initiaux subis par les Roumains au début de la campagne en Dobroudja sont d'ordres tout à fait secondaires et pourront être prochainement réparés.

Les troupes roumaines avancent vers Hermannstadt

Rome, 12 Septembre.

Les troupes roumaines continuent à avancer dans la direction d'Hermannstadt. Elles se sont emparées de Schellenburg. L'armée austro-hongroise se replie dans la direction du Maros.

Les atrocités bulgares

Londres, 12 Septembre.

On a éprouvé la plus vive indignation, au quartier général roumain, lorsqu'on y a appris que les Allemands et les Bulgares auraient massacré des prisonniers et des blessés à Turtukaïa.

Sur le front franco-anglais

Communiqué officiel

Salonique, 12 Septembre.

L'état-major britannique fait le communiqué officiel suivant :

Le détachement mentionné hier qui a franchi la Strouma, à la hauteur de Nechori, s'est emparé de tranchées sur la rive orientale. Un détachement français, en coopération avec les Anglais, s'est emparé du village de Yenimah où il a fait 30 prisonniers. L'ennemi a souffert sérieusement du feu de l'infanterie et de l'artillerie, à la suite de ces opérations.

Pendant sa retraite et au cours de ses contre-attaques, un grand nombre d'ambulances ont été vues sur les routes de Doiran et de Demir-Hissar.

Sur le front de Doiran, l'artillerie a bombardé les tranchées ennemies au nord de Machukovo.

Les Serbes battent les Bulgares

Paris, 12 Septembre.

Le correspondant du « Daily Mail » à Athènes télégraphie que, d'après des informations de Kozani, les Serbes ont repoussé les Bulgares des hauteurs environnant Nalbandkein, et progressé de plus de trois kilomètres. Soixante cavaliers bulgares se sont rendus.

En Bulgarie

Le besoin d'argent

Londres, 12 Septembre.

On affirme, à La Haye, que la visite de Ferdinand de Bulgarie, en Allemagne, sera suivie d'un nouvel emprunt de guerre bulgare, garanti par les banques de Berlin, Francfort et Vienne.

L'Attitude de la Grèce

Le cabinet Zaïmis démissionne

Athènes, 12 Septembre.

Le cabinet Zaïmis est démissionnaire, l'acceptation de cette démission paraît certaine.

Qui prendra la succession de M. Zaïmis ?

Athènes, 12 Septembre.

M. Zaïmis, président du Conseil, a présenté sa démission au roi Constantin qui l'a acceptée. M. Zaïmis allègue pour expliquer sa retraite qu'il n'est soutenu par aucun parti politique et que la situation est trop grave pour qu'un simple cabinet d'affaires occupe actuellement le pouvoir.

Le bruit court que le roi songerait à faire appel aux néo-ententistes et, parmi les noms mis en avant, on cite celui de M. Dimitrakopoulos, député de Tripolis, au cas où M. Zaïmis ne voudrait pas revenir sur sa décision.

L'opinion publique se prononce ouvertement pour le retour au pouvoir de M. Venizelos. Cette combinaison néo-ententiste qui aurait pour mission de pratiquer la politique de Venizelos, sans M. Venizelos, pourrait n'être qu'un moyen de faire les élections contre le chef du parti libéral.

L'Attentat de la Légation de France à Athènes

La version officieuse de l'incident

Athènes, 12 Septembre.

La version officieuse de l'incident de la légation n'a pas changé, et on affecte de considérer le fait comme sans importance. On recherche les auteurs de l'agression.

Les locaux des Ligues de réservistes sont fermés et on déclare que des mesures seront prises pour que ces Ligues ne se reconstituent pas en Sociétés secrètes.

L'officier de police qui se trouvait en service sur la place de la Légation de France a été arrêté et mis aux arrêts pour n'avoir pas prévenu immédiatement le gouvernement des faits regrettables dont il avait été le témoin.

On prête à M. Zaïmis l'intention d'exiger de tous les fonctionnaires ou agents grecs, une attitude de neutralité absolue, sous peine de révocation immédiate.

D'autre part, le gouvernement laisse dire ou fait dire qu'il ne tolérera aucun acte d'hostilité contre les puissances de l'Entente et ne permettra aucune manifestation contre elle.

On semble se rendre compte, dans les milieux officiels, qu'en cas de nouvel incident, les réparations diplomatiques paraîtraient sans doute insuffisantes.

Le roi fait exprimer ses regrets au ministre de France

Athènes, 12 Septembre.

M. Morcati, maréchal de la Cour et grand maître des cérémonies a exprimé à M. Guillemin, ministre de France, les regrets du roi au sujet des incidents de samedi.

Les sanctions

Athènes, 12 Septembre.

La fermeture des sections des ligues de réservistes a causé un grand soulagement. Les contre-ligues organisées par les vénizélistes vont également disparaître, aucune distinction n'étant faite dans l'interdiction de porter des armes.

LA RENTRÉE PARLEMENTAIRE

La Séance de la Chambre

VIBRANT HOMMAGE A LA ROUMANIE

Paris, 12 Septembre.

La séance est ouverte à 3 heures 20, sous la présidence de **M. Paul Deschanel.**

Les députés sont venus très nombreux et les galeries du public sont combles.

Au banc des ministres : MM. Briand, Viviani, Ribot, Doumergue, Malvy, Roques, Métin, Dalimier, Lacaze, Thierry.

Le président prononce l'éloge funèbre de M. Gustave Dubled, député de Lille, qui est unanimement approuvé.

Allocution de M. Deschanel

M. Deschanel s'exprime ensuite en ces termes :

Les destins s'accomplissent. La justice fait son œuvre. Avant-hier le Portugal, hier l'Italie contre l'Allemagne. Aujourd'hui la Roumanie. Dix peuples debout pour la liberté du monde. De la Roumanie, comment douter ? Pouvait-elle donc servir ses oppresseurs séculaires, le Hongrois et le Turc ? Pouvait-elle s'unir aux égorgeurs des petits peuples ? Qu'avait-elle à attendre des empires du centres ? Leur victoire eût été sa perte. N'avait-elle pas, dès le lendemain de la bataille de la Marne, pris sa décision d'accord avec la Russie N'avait-elle pas, dès le lendemain de l'intervention italienne, précisé avec la Triple Entente les terres d'exil où elle devait rentrer ?

Dès lors, la présence des Alliés à Salonique, espoir de tout ce qui en Orient désirait notre victoire, l'avance des Russes en Bukovine, la prise de Goritza, l'héroïque résistance de Verdun achevaient d'offrir aux Roumains leur chance. Comment tarder encore ? Chère Roumanie, tu prends, dans la lutte sacrée, le rang que t'assignait la noblesse de tes origines. Oui, tu es la grande race patricienne, créatrice du droit ! Pendant des siècles, au cours d'un long martyre, tu as bu jusqu'à la lie l'injustice et la douleur, mais dans la nuit profonde tu gardais, avec ta langue, le secret de ta force et ton idéal. Le voici qui se réalise enfin. Après t'être affranchie, tu vas sauver tes frères !

Les héros de la Marne, de l'Yser et de Verdun, les héros de Liége et de Malines, les héros de Belgrade et ceux des Karpathes et du Dniester, et ceux de la Somme et du Jutland, et ceux de l'Isonzo et du Carso, apportent à la colonne Trajane illuminée du rayon de Plevna, leurs purs lauriers mêlés aux tiens.

Lorsque M. Deschanel salue l'intervention de la Roumanie, la Chambre entière se dresse et acclame le ministre de Roumanie.

M. Lahovary, debout dans la tribune diplomatique, s'incline à plusieurs reprises, en proie à une émotion visible.

Le passage sur l'héroïsme des soldats de Verdun est accueilli également par des applaudissements enthousiastes.

Une déclaration du Gouvernement

M. Briand se lève à son banc. Il s'associe aux paroles de M. Deschanel et annonce que le gouvernement se propose de faire, jeudi prochain, une déclaration sur les événements qui se sont déroulés en l'absence des Chambres.

Le président donne lecture d'un télégramme du président de la Chambre serbe à l'occasion de la reprise de ses travaux à Corfou et de la réponse qu'il lui fait parvenir.

Les interpellations

M. Deschanel lit une série de dix-neuf interpellations qu'il a reçues.

M. Briand, en présence du grand nombre d'interpellations, propose de consacrer une séance par semaine pour la discussion.

La Chambre accepte cette manière de voir et choisit le vendredi.

M. Viviani monte à la tribune et dépose sur le bureau de la Chambre le projet de loi sur les loyers, retour du Sénat, renvoyé à la Commission de législation fiscale.

M. Ribot dépose, à son tour, le projet d'emprunt 5 % et celui des douzièmes provisoires, renvoyé à la Commission du Budget.

M. Raoul Péret dépose aussitôt son rapport.

L'ordre du jour appelle la discussion de la proposition de résolution de M. de Gailhard-Bancel et plusieurs de ses collègues, tendant à assurer aux cultivateurs le charbon qui leur est indispensable pour le battage des céréales. Adopté sans discussion.

Le renforcement des cadres de l'armée

L'ordre du jour appelle la discussion : 1° De la proposition de loi de M. Ceccaldi et de plusieurs de ses collègues, tendant à renforcer les cadres de l'armée et à utiliser dans les unités combattantes tous les officiers et hommes affectés à des services sédentaires ; 2° De la proposition de loi de MM. J. Noulens et Abel Garde, tendant à assurer le renforcement des cadres des unités combattantes par une meilleure utilisation des officiers des services ; 3° De la proposition de loi de MM. Arthur Levasseur, Paul Aubriot et Jules Cabrol, tendant à restituer à leur arme d'origine les officiers des armes combattantes versés dans les services administratifs et à remplacer par des officiers auxiliaires les officiers aptes à faire campagne, actuellement immobilisés dans les services sédentaires.

M. le général Pédoya, président de la Commission de l'Armée, demande le renvoi de la discussion à une date prochaine.

M. Ceccaldi s'y associe, à la condition, toutefois, que la loi aboutisse rapidement, car il faut, ajoute-t-il, qu'au moment où l'on pense à rappeler les exemptés et les réformés l'on fasse appel à ceux qui peuvent combattre et à ceux-là seuls, plutôt qu'aux tuberculeux.

(Nombreux applaudissements sur divers bancs).

La discussion est finalement ajournée, ainsi que celle de la proposition de loi de M. Amédée Peyroux et plusieurs de ses collègues, tendant à modifier la loi du 5 août 1914 sur les allocations aux familles nécessiteuses dont le soutien serait appelé ou rappelé sous les drapeaux.

L'ORDRE DU JOUR

La Chambre discute ensuite la proposition de loi de M. Paul Meunier tendant à modifier l'article 160 de la loi municipale du 5 avri 1884 (création des Syndicats de communes.)

M. Pucch demande le renvoi de la discussion pour entendre l'avis du gouvernement.

M. Paul Meunier lui réplique que le ministre de l'Intérieur est favorable au projet qui a simplement pour but de permettre la création de Syndicats de communes par arrêté préfectoral au lieu du décret en Conseil d'Etat nécessaire jusqu'à présent. Le projet est adopté.

Sans débat, l'assemblée vote un projet de loi ayant pour objet de développer les services de l'Office national du commerce extérieur et de créer un Comité consultatif du commerce d'exportation.

La Chambre passe au règlement de l'ordre du jour. On fixe à jeudi prochain la discussion, entre autres projets, des projets financiers, puis il s'agit de fixer la date des interpellations.

M. Bouyssou demande à poser au président du Conseil une simple question : Le gouvernement français déclarera-t-il, comme l'a tait M. Asquith à la tribune de la Chambre des Communes, que les criminels allemands, quel que soit leur rang, seraient punis ?

M. Briand lui répond : Le gouvernement a fait l'acte commandé par les violations du droit par les Allemands. Il a notamment publié un Livre Jaune. Sur les déportations des populations du Nord, les neutres examinent actuellement le dossier et il ne convient pas d'ouvrir un débat sur ce sujet à l'heure présente. C'est d'ailleurs la pensée des représentants des régions intéressées. Le meilleur jugement sur ces faits sera celui des pays civilisés qui font l'enquête nécessaire.

Après, nous envisagerons les mesures pratiques à prendre pour remédier à la situation et pour éviter le retour de pareils faits à l'avenir. J'ai exposé ce point de vue dans mon cabinet à M. Bouyssou (des Landes). Il insiste cependant. Le gouvernement ne peut que lui demander à nouveau d'attendre la décision des pays civilisés qui sont saisis.

M. Bouyssou réclame la fixation de la discussion à vendredi.

A la demande du président du Conseil, elle aura lieu ultérieurement.

M. Levasseur demande la fixation à vendredi de son interpellation sur les envois de pain aux prisonniers.

Le ministre de la Guerre acceptant, il en est ainsi décidé. Le même jour viendra le débat sur l'interpellation de M. Claussat, tendant à la mise en sursis d'appel des entrepreneurs et ouvriers de battage.

M. Rognon, en son nom et au nom de MM. Compère-Morel, Auriol et Valière demande la discussion des interpellations sur l'utilisation des effectifs et l'application de la loi Dalbiez.

M. le général Roques demande le renvoi au 22 septembre.

L'interpellation Jobert sur les difficultés du contrôle aux armées est remise au 29, jointe à celle de M. Deguise sur le même sujet.

La séance est levée à 4 heures 50 et renvoyée à jeudi 3 heures.

Lettre de la Chambre

Paris, 12 Septembre.

La séance de rentrée avait attiré beaucoup de curieux. Les députés eux-mêmes étaient nombreux. Une manifestation profondément émouvante, bien que déjà renouvelée maintes fois, s'est produite, quand M. Deschanel, en termes magnifiques, a salué l'entrée en guerre de la Roumanie et loué la nation, la dixième qui se lève pour la défense du droit. Tous les députés, d'un seul mouvement, se sont dressés à leur banc et ont écouté, debout, cette lecture, puis, se tournant vers la tribune diplomatique, sur le devant de laquelle se tenait M. Lahovary, le ministre de Roumanie, ils l'ont ovationné d'une interminable salve d'applaudissements.

Le ministre de Roumanie s'inclinait, visiblement ému d'un si vibrant hommage à son peuple, et les applaudissements de la Chambre recommençaient. L'émotion était générale. De pareilles scènes ne peuvent se raconter ni se décrire.

Jeudi prochain, le gouvernement fera une déclaration aux deux Chambres. — M. R.

L'Offensive russe

Communiqué officiel

Pétrograde, 12 Septembre.

Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — Dans la région de la rivière Bely-Tcheremosche, nos troupes ont occupé plusieurs hauteurs. Les tentatives de l'adversaire pour les reprendre sont restées stériles.

Dans les Karpathes boisées, dans la région du mont Kapul, nos troupes ont occupé toute la crête nord de ce mont ; puis, poursuivant l'ennemi, elles ont enlevé le mont, capturant 13 officiers et 900 soldats, prenant sept mitrailleuses, trois lance-bombes et un projecteur.

FRONT DU CAUCASE. — Nos troupes se sont emparées du mont dit des Pyramides, au sud du village de Pirdjan, et ont occupé les hauteurs longeant la rive gauche de la rivière Masla-Darasci. La neige est tombée dans les montagnes et il a gelé pendant la nuit.

L'évacuation de Dona-Vatra par les Autrichiens

Zurich, 12 Septembre.

On mande de Vienne, que les autorités hongroises ont quitté la ville de Dorna-Vatra. L'exode de la population civile qui avait commencé il y a quelques jours est maintenant presque terminé.

Les Austro-Allemands se renforcent pour défendre Kovel

Pétrograde, 12 Septembre.

Selon les derniers renseignements, l'ennemi a concentré dans la région Kovel-Vladimir-Wolinsky trois armées, celle du général Puhalo, celle du général Czertianski, commandée auparavant par l'archiduc Joseph-Ferdinand et celle du général Hoffmann, formée de trois divisions allemandes récemment arrivées sur ce front.

Un nouveau succès russe dans les Karpathes

Pétrograde, 12 Septembre.

Dans les Karpathes, les Russes ont enlevé le mont Kapul et ont capturé 13 officiers et 900 soldats.

La Rééducation des Mutilés de la Guerre

Paris, 12 Septembre.

Par une affiche apposée dans les hôpitaux, M. Albert Métin, ministre du Travail, et M. Justin Godart, sous-secrétaire d'Etat au service de Santé militaire, viennent comme présidents de l'Office National des Mutilés, de rappeler aux militaires blessés, qu'indépendamment de la pension ou de la gratification qui peut lui être attribuée, le militaire réformé peut réclamer les moyens soit de se réadapter à son ancien métier ou à un métier voisin, soit d'apprendre une profession nouvelle.

En principe, les militaires susceptibles d'être réformés sont dirigés sur le centre de réadaptation le plus voisin de leur domicile. Ceux qui désirent être rééduqués doivent s'adresser, par l'intermédiaire du préfet, au Comité départemental des Mutilés de leur département ou bien à l'Office national des Mutilés, 97, quai d'Orsay, à Paris. On rappelle encore aux militaires que le chiffre de la pension ne peut en aucun cas être influencé par le gain que pourra leur procurer l'exercice d'une profession.

L'Italie en Guerre

Les biens du neveu de l'empereur d'Autriche saisis

Rome, 12 Septembre.

Un décret du préfet de Lucques vient de mettre sous séquestre les biens que possède, à Viareggio, l'archiduc Léopold Salvator, un des neveux de François-Joseph. Ces biens ont une valeur considérable. La mesure prise par le gouvernement produit une excellente impression.

Un manifeste socialiste contre la guerre

Rome, 12 Septembre.

Les journaux s'occupent beaucoup de la saisie du manifeste que l'on a signalé ce matin. Ils y voient le résultat direct des résolutions prises par le groupe pacifiste et antimilitariste qui a été s'aboucher précédemment à Zimmerwald à la conférence socialiste tenue ces jours-ci dans le voisinage de Zurich. C'est là qu'aurait été rédigé ce manifeste contre la guerre qui devait être distribué dans tous les pays belligérants. Ce manifeste devait être distribué surtout dans les rangs des soldats du front. Parmi les arrestations auxquelles on a fait déjà allusion, on peut signaler celle de Toscani Italo, employé au ministère des Travaux publics et directeur du journal *L'Avant-Garde*, qui avant la guerre, faisait une active propagande antimilitariste ; celle de Joseph Gardelli, président du Syndicat des employés de tramways et membre de la Commission de la Bourse du Travail ; de Federico Marinozzi, secrétaire de la Fédération jeune-socialiste ; du typographe Luigi Marera, bien connu dans les milieux du socialisme militant.

Le manifeste avait été préparé d'accord avec le bureau internationaliste de Zurich et portait la signature d'Isaac Schweider, inspecteur du Comité international de la jeunesse socialiste ayant son siège à Zurich et directeur du journal *L'Avenir des Travailleurs*.

Ce Schweider s'était fait naturaliser américain du Sud, citoyen de l'Argentine, dit-on. D'autres arrestations sont imminentes. Le *Giornale d'Italia* donne à ce propos les noms des quatre députés socialistes italiens qui se sont rendus en Suisse ces jours derniers et qui sont à présent rentrés en Italie : MM. Turati, Maffi, Modigliani et Migninoli.

L'Explosion du Cuirassé « Léonard-de-Vinci »

La mort héroïque du commandant

Milan, 12 Septembre.

A propos de la perte douloureuse du *Léonard-de-Vinci*, la presse rend hommage à la belle attitude des officiers et des marins de l'équipage du cuirassé qui auraient pu facilement se sauver, si le devoir ne les avait pas retenus à bord du navire en détresse. La mort du commandant le marquis Somma Picinardi a été héroïque. Lancé en mer par la première explosion, il exigea, quoique gravement blessé, d'être ramené sur le pont de son navire. La peau brûlée et tombant en lambeaux, il resta à sa place afin de faire exécuter les ordres nécessaires pour noyer les soutes à munitions et empêcher ainsi la destruction totale du cuirassé.

Une deuxième explosion tua à sa place l'héroïque commandant.

De son côté, le commandant en second, le capitaine Ferrero voulut descendre dans l'intérieur du navire en flammes pour tenter le sauvetage. Il ne remonta plus. C'est grâce au noble sacrifice de la vie de ces deux officiers et de tous les autres qui se sont sacrifiés à la Patrie que le dépôt des munitions ne sauta pas et que le cuirassé n'a pas été entièrement perdu.

Le *Secolo* écrit que malgré les assurances officielles, on croit de plus en plus qu'il s'agit d'un attentat criminel de l'ennemi accompli par ses agents qui infestent encore l'Italie.

La Situation financière de la France

Les déclarations de M. Ribot sont rassurantes

Londres, 12 Septembre.

Le Times publie une interview de M. Ribot, par son correspondant à Paris :

Nous envisageons l'avenir avec un espoir soutenu et une confiance sereine. La situation financière intérieure n'est nullement inquiétante ; notre pays a une capacité de travail immense, et il saura rétablir la balance du change en notre faveur.

Indubitablement, nos charges seront lourdes. Nous sommes décidés à introduire l'impôt sur le revenu en temps voulu. Cela serait déjà fait, sans la guerre. Grâce à l'élasticité de cette forme de taxation, qui fut si avantageuse à l'Angleterre, nous pourrons faire face à une grande partie de nos obligations, mais une hâte injustifiée en matière d'impôts, ne ferait que troubler et alarmer le pays.

La confiance des Français en l'avenir est absolue.

La meilleure preuve en est donnée par l'emprunt, lancé l'année dernière, qui nous a donné un capital de quinze milliards, et se cote encore trois points au-dessus du prix d'émission.

Un point qui sollicite toute notre attention au moment présent, c'est celui de savoir comment trouver les moyens, de payer nos achats à l'étranger, et de nous assurer une plus grande latitude sur le marché américain en matière de commerce. Nous essayons d'élargir la base de notre crédit commercial, qui est quelque peu gêné par les méthodes en usage aux Etats-Unis.

Nous espérons obtenir prochainement, une amélioration définitive dans cette question.

Je peux dire qu'un arrangement très satisfaisant a été conclu au cours d'une conférence que j'ai eue à Calais avec MM. Asquith et Mackenna le 24 août.

L'Angleterre est désireuse d'augmenter sa réserve d'or, afin de maintenir son étalon d'or, et d'accroître son crédit aux Etats-Unis. La Banque de France, a même dans la présente phase de guerre, une réserve d'or dépassant quatre milliards. Conséquemment, nous sommes en position de promettre à l'Angleterre une somme considérable, tirée de notre propre abondance.

La Russie a promis aussi un certain montant d'or, l'Italie également en proportion de sa capacité. Ainsi leurs alliés syndiquant, si je puis dire, leur or, afin de rendre leur situation financière collective encore plus solide. Nous mettons cet or à la disposition de la Trésorerie britannique, et la Trésorerie ouvrira un crédit en livres sterling en notre faveur à Londres.

Comme vous voyez, l'arrangement est dans l'intérêt commun des Alliés.

L'or prêté par nous rentrera dans les coffres de la Banque de France, après la guerre.

Après avoir mentionné les conditions de l'emprunt qui sera lancé en France le mois prochain, M. Ribot conclut ainsi :

La situation est satisfaisante. L'accroissement de notre dette nationale, depuis le début de la guerre, est de 38 milliards, dont en termes généraux 13 milliards sont consolidés, 13 milliards des obligations à court terme remboursables seulement après la guerre, et 13 milliards constituent la dette flottante.

Une pareille dette flottante n'est pas une source d'inquiétude. Une grande partie en sera remboursée sur le montant de l'emprunt; le reste, sans doute, sera consolidé en temps utile, soit après la guerre. La tournure heureuse prise par les événements du front améliore notre situation, en augmentant la confiance à l'intérieur et à l'étranger.

Financièrement, c'est un grand atout pour nous, que le monde reconnaisse que notre triomphe final est simplement une question de temps.

La Piraterie allemande

Un vapeur norvégien coulé

Londres, 12 Septembre.

Le Lloyd annonce que le vapeur norvégien *Lydcrrorn*, de Bergen, a été coulé. L'équipage est sauvé.

En France

La revision des sursis d'appel

Paris, 12 Septembre.

M. Mourier, député du Gard, a déposé une demande d'interpellation sur les mesures prises par le ministre de la Guerre en vue de l'application de la résolution de M. Mourier, votée par la Chambre le 24 juillet et concernant la revision de tous les sursis d'appel.

En Angleterre

Un nouveau dirigeable anglais

Londres, 12 Septembre.

Un dirigeable anglais, de forme très effilée, et dont la silhouette générale rappelle de façon surprenante celle d'un gigantesque requin, a évolué aujourd'hui au-dessus de Londres. Son apparition a été accueillie par les promeneurs avec une vive satisfaction.

Une mesure de police nécessaire

Londres, 12 Septembre.

Un avis du secrétaire au War Office, fait connaître que toutes correspondance, sur des questions de part de loterie, de bonne aventure, et de pseudo-science, seront arrêtées par la censure, leur texte constituant une méthode d'information pour les pays neutres ou ennemis.

Au Conseil de Guerre de la 15e Région

L'AFFAIRE GATZERT

DEUXIEME JOURNEE

La deuxième journée de cette affaire, qui paraît vivement passionner l'opinion publique, à en juger par l'affluence à chaque audience plus nombreuse, a été uniquement consacrée à l'audition des témoins.

Disons tout de suite que, dans l'ensemble, elle n'a guère été favorable à l'accusé.

AUDITION DES TEMOINS

Le premier témoin entendu est *M. Louis Gaucher*, de Saint-Etienne.

M. Louis Gaucher est le fameux expéditeur des armes que Gatzert recevait à Marseille pour les expédier au Maroc, à l'épicier Robic, de Tanger.

M. Louis Gaucher n'a pas joué un rôle bien reluisant dans cette affaire. Il le sent très bien aujourd'hui à l'audience, où son attitude assez embarrassée lui vaut une virulente admonestation de M. le président Kervella et des reproches de Gatzert lui-même :

— C'est lui qui devrait être ici à ma place et moi à la sienne, déclare le négociant d'eaux minérales.

Il est de fait que sans Louis Gaucher ces expéditions d'armes n'auraient probablement pas été faites. Aussi bien, le témoin a-t-il quelque tendance à paraître ne se souvenir de rien, les faits remontant à plus de dix ans.

M. Olivier Michel, qui est ensuite appelé, était le camionneur à Saint-Etienne de Louis Gaucher. C'est lui, par conséquent, qui était chargé du camionnage à la gare des caisses d'armes. Mais ce témoin déclare avoir toujours ignoré le véritable contenu de ces caisses, se fiant seulement à la mention qu'elles portaient.

L'intérêt de cette troisième audience eût été évidemment plus grand si l'associé de l'accusé Gatzert, M. Robert Pouyet, cité comme témoin, avait pu comparaître à la barre, mais M. Pouyet est malade : un certificat le déclare et l'on doit se contenter de la lecture de sa déposition écrite.

De cette déposition il ressort que M. Pouyet ignorait le trafic auquel se livrait son associé ; qu'il ne le connut qu'après la première perquisition opérée en août 1914, à la suite de laquelle Gatzert lui fit part des expéditions d'armes qu'il avait effectuées et lui apprit que quelques fusils non expédiés étaient cachés dans l'entrepôt. Le témoin conseilla alors à Gatzert de les détruire, pensant toutefois que les armes en question n'étaient pas des armes de guerre.

ENCORE DES CONCLUSIONS

Mais si M. Pouyet ne comparaît pas à l'audience cela n'empêche pas Me Allemand de déposer des conclusions au sujet même de cette déposition. Conclusions vraiment peu charitables pour M. Pouyet, puisqu'elles ne tendaient rien moins qu'à demander au Conseil d'inculper le témoin, en sa qualité d'associé de Gatzert pour détention illégale d'armes, et de renvoyer l'affaire devant la juridiction compétente.

Mais que M. Pouyet se rassure ! M. le commissaire du Gouvernement et le Conseil ne s'associent pas à cette demande et rejettent les dites conclusions.

Et la séance continue.

IMPORTANTS TEMOIGNAGES

Elle continue par de fort intéressantes dépositions qui viennent ruiner de fond en comble le système de défense échafaudé péniblement par Gatzert. On sait que le naturalisé de la rue de la Darse avait prétendu ne rien connaître du contenu des caisses que lui adressait M. Gaucher, de Saint-Etienne, et qu'il faisait suivre à l'épicier Robic, de Tanger.

Or, l'audition des anciens employés de Gatzert est édifiante sur ce point important.

Après *M. Henri Raphaël*, qui se tient sur une prudente réserve, voici *M. Girard Louis*, qui affirme avoir ouvert, sur l'ordre de M. Gatzert, les fameuses caisses venues de Saint-Etienne ; avoir réemballé les fusils dans d'autres caisses faites sur mesure, à Marseille, commandées par Gatzert. C'est encore *M. Janvier Blanc*, qui reconnaît avoir enfoui dans les entrepôts de la rue Ste-Pauline, sur l'ordre de M. Gatzert, les fusils que ce dernier n'avait pu expédier au Maroc, M. Janvier Blanc qui affirme, en outre, avoir eu la faiblesse de laisser expédier des caisses d'armes au Maroc sous son propre nom et pour le compte de Gatzert.

Après cela, l'affaire est entendue.

TOUJOURS DES CONCLUSIONS

Mais le petit jeu des conclusions continue à sévir. Voici qu'au moment où M. le président veut faire appeler à la barre M. l'expert-comptable Busser, l'honorable sous-directeur de l'Ecole du Commerce, Me Allemand s'y oppose par le dépôt de nouvelles conclusions. Le témoin va déposer sur des faits qui résultent d'une perquisition irrégulièrement et illégalement faite — c'est du moins l'avis de la défense — et dès lors, il y a lieu de ne pas l'entendre.

Cette thèse n'est pas adoptée par M. le commissaire du gouvernement ; elle est repoussée par le Conseil de guerre.

Mais Me Allemand ne se tient pas pour battu et, dans la séance de l'après-midi, après la déposition de M. Busser qui relève des irrégularités d'écriture dans la comptabilité de Gatzert et qui établit la participation évidente de la maison austro-boche Saxlehner dans l'achat de la source d'eau minérale de Cruzy effectué par Gatzert, nous avons le dépôt d'autres conclusions : les unes émanent de M. le commissaire du gouvernement demandant qu'il soit versé au dossier deux lettres de Mme Fey, fille et fondée de pouvoirs de M. Gatzert ; les autres, émanant de Me Allemand demandant... tout le contraire.

Le Conseil décide que ces pièces seront versées au dossier et l'on reprend la suite de l'audition des témoins.

LE PATRIOTISME DE M. GATZERT

Si l'on veut être éclairé sur le patriotisme du négociant d'eaux minérales de la rue de la Darse, on n'a qu'à écouter les dépositions de M. le docteur Dussaud et de Mme qui terminent la série des témoins à charge.

M. le docteur Dussaud nous rapporte les propos que M. Gatzert tint un jour, en 1915, devant Mme Dussaud, sa femme, propos où le dit Gatzert affirmait, avec une véhémence qui indigna son interlocutrice, que les Allemands étaient de braves gens ; que ce n'étaient pas eux qui avaient incendié Louvain, que c'était les Belges ; que si l'on avait bombardé la cathédrale de Reims, c'était la faute aux Français qui avaient installé des mitrailleuses dans les tours, etc., etc.

Naturellement, à l'audience, le naturalisé Gatzert proteste. Mais Mme Dussaud, appelée à son tour, à la barre, est nettement affirmative et devant M. le commissaire du gouvernement qui l'adjure de dire la vérité, Mme Dussaud jure que les propos ont été formellement tenus par Gatzert.

DEPOSITION DE M. PAUL BARLATIER

Après deux témoins de moralité cités par la défence ; Mlle Marcelle Jouve, sténo-dactylo chez M. Gatzert et M. Reynaud, ancien officier d'administration de 1re classe en retraite, M. le président Kervella fait introduire M. Paul Barlatier, l'estimable directeur du *Sémaphore*, président de la Ligue anti-allemande.

M. Paul Barlatier fait part au Conseil de guerre de l'étonnement qu'il a éprouvé en constatant le retard que la police a apporté à enquêter sur le marchand d'eaux minérales.

— En novembre 1914, déclare M. Barlatier, en ma qualité de président de la Ligue anti-allemande, je signalai verbalement d'abord et le lendemain par écrit, les renseignements que la Ligue avait recueillis sur le compte de Gatzert : à savoir qu'il avait expédié des armes au Maroc, que ces expéditions avaient été faites sous le nom de ses employés ; qu'en 1912 il avait reçu quatre caisses d'armes qu'il avait conservées en dépôt dans son entrepôt de la rue Sainte-Pauline. Je n'ai pas à cacher que ces renseignements nous venaient d'un ancien employé de Gatzert, M. Girard. Je le fis appeler et M. Girard me précisa les renseignements qu'il avait fournis à la Ligue.

Si la police avait fait des perquisitions en 1914, sur le vu des renseignements précis que nous lui avions communiqués au lieu d'attendre octobre 1915, certains des faits qui sont reprochés à Gatzert n'auraient pas été couverts par la prescription décennale dont il bénéficie aujourd'hui. *(Vive sensation).*

M. le commissaire du gouvernement s'associe aux regrets exprimés par M. Paul Barlatier et déclare que la justice militaire a fait son devoir, tout son devoir, dès qu'elle a été régulièrement saisie de l'affaire.

L'importante déposition de M. Barlatier a pour effet de rappeler à la barre l'ancien employé de M. Gatzert, M. Louis Girard, qui précise que les dernières expéditions d'armes ont été antérieures à 1905. Elles couvrent donc l'accusé contre toutes poursuites plus graves.

Après un assez vif débat auquel prend part M. Gatzert lui-même, l'audience est levée vers 6 heures et renvoyée à aujourd'hui mercredi pour réquisitoire de M. le commissaire du gouvernement et plaidoirie de Me Allemand. Il est probable que le Conseil de guerre rendra son jugement aujourd'hui même.

CHARLES VARIGNY

Chronique Locale

Le Conseil municipal est convoqué pour vendredi 15 septembre courant, à 5 heures du soir.

Avis aux navigateurs. — En raison des travaux de réparation exécutés en ce moment aux bajoyers de la passe des bassins de Radoub, et pour éviter des avaries graves aux ouvrages et aussi des accidents aux scaphandriers employés à ces travaux, il est recommandé à tous les navires, remorqueurs et embarcations à moteur à pétrole, de franchir la dite passe à petite vitesse. Autant que possible, les navires ne devront actionner leur hélice que dans les cas d'urgence.

L'administration de la Guerre demande des dames secrétaires, dactylographes ou manipulatrices. Les femmes, mères, filles ou sœurs de militaires tués ou blessés pendant la guerre seront prises de préférence et ensuite les femmes de mobilisés. Celles qui ont déjà adressé une demande à une autorité quelconque de la Place de Marseille sont priées de se présenter. S'adresser Ecole d'Ingénieurs, rue Reinard, de 9 à 11 heures et de 3 à 5 heures.

Certificat d'études primaires. — Le ministre de l'Instruction Publique a décidé qu'il serait ouvert, au mois d'octobre prochain, une deuxième session d'examen au certificat d'études primaires accessible à tous les candidats ayant l'âge requis, qu'ils se destinent ou non aux écoles primaires supérieures (note ministérielle du 8 septembre 1916).

La tenue des interprètes attachés à l'armée anglaise. — Les interprètes attachés à l'armée britannique sont habillés, équipés et armés par les soins des autorités anglaises (tenue de kaki à l'exception de la coiffure). Les interprètes conservent la coiffure française recouverte d'un manchon kaki.

La Chambre de Commerce a été avisée par la Compagnie P.-L.-M., que depuis hier et jusqu'à nouvel ordre, est suspendue la réception et l'acheminement de tous transports commerciaux Petite Vitesse à destination du réseau du Nord, *sauf bestiaux, denrées (à l'exception des vins et bières)* et sauf transports désignés par les services des poudres et des munitions.

Un forcené. — Vers 10 heures, hier matin, le journalier François Suchs, 36 ans, voulait monter sur le ponton de la Compagnie des Transports Maritimes, à la Joliette. Le garde assermenté Dominique Ghillini voulut l'en empêcher. Suchs, furieux, s'élança sur lui, le renversa d'un coup de tête dans la poitrine et le bourra de coups de poing. Puis il essaya de fuir. Mais on l'arrêta et on l'écroua à la disposition du Parquet. Dominique Ghillini, dont les blessures ne sont pas graves, est soigné chez lui.

La fin d'un scandale. — Les habitants de la rue Bel-Air se plaignaient depuis longtemps que, le soir venu, des scènes scandaleuses se déroulaient aux abords de l'église de cette rue. La police établit une surveillance qui a permis, l'autre soir, d'arrêter, à l'entrée de cet édifice, le nommé B... A..., 24 ans, employé de commerce, et la fille galante Fedele Victorine, 25 ans, habitant rue des Economies, 69. Tous deux ont été écroués.

Les cambrioleurs rue Coutellerie. — Mme Michel, marchande de vins, 2, rue Coutellerie, s'était absentée un moment, hier matin vers 7 heures 30, et elle retira le bec de cane de la porte du magasin. Quand elle rentra, elle aperçut un homme qui fouillait dans le comptoir. Mme Michel prévint immédiatement un gardien de la paix et on entra dans le magasin. Mais l'homme s'était enfui et réfugié dans l'appartement, où on l'arrêta. C'est un nommé Eugène Bidal, 52 ans, journalier, 20, rue Bonneterie.

Dans le courant de la nuit d'avant-hier, un malfaiteur inconnu a pénétré dans l'appartement de la dame Vallauris, 20, rue Coutellerie. Quand elle rentra, Mme Vallauris constata que divers effets, évalués à 350 francs, avaient disparu. Plainte a été portée au Ier arrondissement.

Les autos écraseurs. — Avant-hier soir, à 6 heures et demie, le charretier Emile Graugnard, 26 ans, 8, rue de la Grande-Armée, traversait la chaussée de l'avenue d'Arenc à la hauteur de la Villette. Arriva une automobile — marquée 9.708-U — qu'il ne put éviter et qui le renversa. Graugnard se releva assez sérieusement contusionné au bras et à la hanche gauche. Le chauffeur, qui s'était arrêté, déclara à Graugnard qu'il était pressé mais l'invitait à lui rendre visite à l'Hôtel du Louvre et de la Paix. Dès qu'il fut pansé et réconforté, le charretier se rendit à l'Hôtel, mais on n'y connaissait point le propriétaire de l'auto 9.708-U. Graugnard a donc porté plainte au commissaire de police du Xe arrondissement.

Adjudications :

Le maire de Marseille informe MM. les fournisseurs de son, d'avoine, de foin et de paille que les soumissions pour la fourniture de ces denrées nécessaires à la nourriture et à la litière des chevaux du nettoiement (écuries rue Tournon, 2, Blancarde, et rue de l'Etoile, 2, Endoume), seront reçues le samedi 16 du courant, à 10 heures du matin, dans le cabinet de M. l'adjoint délégué Chagniel à la Mairie. Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à M. l'Inspecteur du nettoiement, 1, place Villeneuve, rez-de-chaussée.

Petite chronique :

Un radeau en bois de sapin, de 2 m. 50 de long sur 2 mètres de large, en assez bon état, a été recueilli aux Croisettes. Le propriétaire de cette épave est invité à se faire connaître au bureau de l'Inscription maritime, rue des Phocéens.

Autour de Marseille

AUBAGNE. — *Conseil des adjoints.* — Le Conseil des adjoints s'est réuni, hier matin, sous la présidence de M. le Maire. S'occupant de la location de la salle du Marché couvert, il a décidé d'attendre de nouvelles offres avant de statuer. Les bouchers qui avaient consenti à appliquer les prix des boucheries départementales en leur faisant subir de légères modifications soit en plus soit en moins, ayant été avisés directement par la Commissions des subsistances de Marseille que la viande ne leur serait plus cédée aux mêmes conditions que précédemment, ont repris leur liberté. Dans ces conditions, le Conseil des adjoints a décidé qu'il y avait lieu de demander à M. le Préfet la création de deux boucheries départementales nouvelles.

Renforcé des trois membres de la Commission chargée des nouveaux contrats à intervenir pour les divers services publics mis en ferme, le Conseil des adjoints a décidé de s'adresser à chacun des titulaires actuels pour connaître les conditions auxquelles ils seraient disposés à s'engager pour une nouvelle période. La séance a été levée à 11 heures.

AIX. — *Mesures préventives contre la rage.* — Afin d'arriver à l'extinction totale de la rage qui sévit en ce moment en France avec une fréquence alarmante, M. le ministre de l'Agriculture a prescrit des mesures rigoureuses et permanentes contre les chiens errants et contre les chiens non munis d'un collier portant gravés sur une plaque de métal, le nom et l'adresse de leur propriétaire. Ces prescriptions ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral, en date du 15 juillet 1916, s'étendant à tout le département. Les propriétaires des chiens sont informés que des procès-verbaux seront dressés contre ceux qui ne se sont pas conformés aux prescriptions susvisées.

Marseille et la Guerre

Morts au Champ d'honneur

Au nombre de nos concitoyens glorieusement tombés pour la défense de la Patrie, nous avons aujourd'hui à citer les noms

De M. Pierre Stragiotti, soldat au 19e d'artillerie, mortellement blessé à l'ennemi et décédé à l'hôpital de Saint-Genis-Laval (Rhône), le 28 août 1916, à l'âge de 20 ans.

De M. Joseph Scavarda, soldat mitrailleur au 76e d'infanterie, tué à l'ennemi le 6 août 1916, à l'âge de 25 ans.

De M. Henri Triaire, soldat au 55e d'infanterie, décédé des suites de maladie contractée au service, à l'âge de 20 ans.

De M. Charles Bouterin, agent voyer, soldat au 63e bataillon de chasseurs, mort pour la France le 23 août 1916, à l'âge de 33 ans.

De M. Ernest Villecrose, soldat au 52e d'infanterie, tué à l'ennemi le 10 juin 1916, à l'âge de 21 ans.

Le M. Marius Légier, sergent au 67e bataillon de chasseurs alpins, décoré de la Croix de guerre, tué à l'ennemi le 20 août 1916, à l'âge de 37 ans.

De M. Marius Savage, sergent au 63e bataillon de chasseurs alpins, tué à l'ennemi le 25 août 1916.

De M. Jules-Auguste Plataret, sergent au 414e d'infanterie, tué à l'ennemi le 3 août 1916, à l'âge de 24 ans.

De M. Léonce Dental, sapeur au 7e génie, tué à l'ennemi à l'âge de 33 ans.

De M. Léonce Deleuze, d'Arles, docteur en médecine, médecin aide-major, décédé à Bar-le-Duc des suites de maladie contractée sur le front, le 4 septembre 1916.

De M. Edouard Bard, du mas de Bouchaud, (Camargue), soldat au 4e colonial, tué à l'ennemi le 12 août 1916, à l'âge de 21 ans.

Le *Petit Provençal* partage l'affliction des familles si cruellement éprouvées et les prie d'agréer ses bien vives condoléances.

L'Anniversaire de la Bataille de la Marne

L'Association amicale des Réformés n° 1 (siège social Brasserie du Chapitre), organise pour le dimanche 17 courant, une grande manifestation patriotique.

Une couronne aux « Morts pour la Patrie » sera déposée aux monument des Mobiles.

Les sociétés patriotiques et militaires de notre ville ont été invitées à se joindre au cortège qui sera formé à la place de la Préfecture. Tous ceux qui désireraient apporter un hommage de reconnaissance à ceux qui sont tombés pour la France sont invités à assister à cette manifestation.

Demain, à 7 heures, réunion à la Brasserie du Chapitre des présidents des Associations qui désireraient prendre place au cortège. Pour tout renseignement une permanence se tiendra au siège de l'Association tous les soirs de 6 heures à 7 heures.

Une contre-visite des ajournés pris « bons service auxiliaire »

Les ajournés des classes de 1913 à 1917, pris « bons service auxiliaire » par les derniers Conseils de revision subiront, à partir du 1er octobre prochain, la contre-visite prévue par la loi du 17 août 1915.

Ceux d'entre eux qui en raison de leur profession de viticulteurs ne doivent être incorporés qu'après les vendanges subiront la contre-visite au fur et à mesure de leur arrivée au corps, c'est-à-dire entre le 1er octobre et le 1er novembre 1916.

Il reste entendu que les hommes du dernier contingent qui, avant d'avoir été classés dans le service auxiliaire avaient été exempts ou réformés ne seront pas contre-visités.

Pour les Mutilés

Le Comité des séances récréatives organise, sous le patronage du Syndicat d'Initiative de Provence, une matinée de bienfaisance pour demain jeudi 14 septembre, à 3 heures de l'après-midi, au bénéfice de l'Œuvre du Foyer National des Mutilés de la Guerre.

La vaste salle du Théâtre des Nations, mise obligeamment à la disposition du Comité par M. Louis Prat, sera certainement trop étroite pour contenir tous ceux qui voudront contribuer à cette Œuvre utile entre toutes.

Le programme est d'ailleurs des mieux composés ; après une allocution de M. Wulfran Jauffret, avocat, membre de l'Académie de Marseille, les spectateurs auront le rare bonheur d'applaudir tour à tour dans la partie de concert : Mme Argentine Maistre, le trio Livon, Jean Janaur, de l'Opéra de Marseille, Mlle Gastyne, l'organiste réputée, Mlle Delphine Revertegat. Ils auront de plus une séance de prestidigitation par Bosco, le très habile illusionniste. Le piano d'accompagnement tenu par Mme Gebelin.

Des places ont été réservées aux blessés de nos hôpitaux et le bureau de location a été installé dans les bureaux du Syndicat d'Initiative de Provence, 2, rue Paradis. Les spectateurs feront bien de se hâter de venir y retirer leurs places.

A partir de jeudi matin, 10 heures, la location sera transférée au Théâtre des Nations, rue Paradis, 150.

Prix des places : loges premières et baignoires, 5 fr. la place ; fauteuils et première galerie, 2 francs ; 2e et 3e loges, 1 fr. ; 4e, 1 fr. 50. Les enfants au-dessous de 10 ans, demi-place.

Le buffet sera tenu par la maison Linder.

Le Crime de la Rue Saint-Sépulcre

En dépit du mystère qui continue d'entourer la mort tragique de l'empirique Falconetti Michel-Ange, nous croyons savoir que les actives recherches du service de la Sûreté ont abouti, hier, à un résultat important.

Les divers coups de sonde auxquels avait procédé M. Sarraméa, commissaire sous-chef de la Sûreté, auraient eu pour effet de délier certaines langues et d'aiguiller sur une piste, que l'on croit excellente, les investigations des agents. Quelques arrestations seraient même déjà opérées, parmi lesquelles celle d'un individu sur lequel pèsent les plus graves soupçons.

Ajoutons qu'une femme, qui paraît mêlée à cette tragédie, et qui s'était éloignée de Marseille, a pu être retrouvée et qu'elle sera interrogée prochainement. Dès aujourd'hui on sera probablement fixé définitivement sur les auteurs de ce crime qui a provoqué une si vive émotion aux environs de la rue d'Aix.

Série d'Accidents

Vers 7 heures et demie, avant-hier soir, le maçon Gavino Sebastiano, 48 ans, demeurant à l'Estaque, quartier du Château-Boris, voulut, grand chemin d'Aix, descendre d'un tramway en marche, mais il fut heurté et projeté à terre par un boghei conduit par le charretier Pirone Antoine, au service de M. Siffredi, qui descendait également cette voie. Dans sa chute, Gavino fut assez grièvement blessé à la tête. Après avoir reçu des soins à la pharmacie Sépet, il a été transporté à la Conception.

Rue Paradis, l'autre soir, vers 6 heures et demie, un tombereau de la Voirie, conduit par MM. Cayot César, 44 ans, demeurant rue Saint-Pierre, et Rougier Jean, rue Boscary, 14, était heurté par le tramway 639, Saint-Giniez-Joliette. Projetés sur les pavés par le choc, les deux employés de la Voirie furent contusionnés sur diverses parties du corps. Ils reçurent les soins du docteur Monteux, puis ils furent conduits à leur domicile.

Le jeune Damato Antoine, 8 ans, demeurant avec ses parents, rue Garnier, 6, à la Capelette, s'amusait, avant-hier matin, vers 9 heures, à monter sur des piles de sacs dans la cour de l'immeuble 34, avenue de la Capelette, quand il glissa et tomba si malheureusement qu'il se blessa assez grièvement à la tête. Il reçut des soins à la pharmacie Soubie, puis il fut conduit à son domicile.

Au cours de l'après-midi du 7 septembre, Raymond Hermier, 67 ans, ajusteur-mécanicien, travaillant pour le compte de son frère dont l'atelier est 1, rue Ruffi, voulut changer son enclume de place. Aidé par un camarade, Hermier souleva l'enclume, qui pèse 160 kilos, mais elle échappa à ses mains et il fut pris dessous. Grièvement blessé, Hermier fut transporté à son domicile, 1, rue Ruffi, mais, hier matin, il succombait aux suites d'une péritonite.

Les Dernières Dépêches de la Guerre

COMMUNIQUÉ OFFICIEL

Paris, 12 Septembre.

Le gouvernement fait, à 23 heures, le communiqué officiel suivant :

Au nord de la Somme, la bataille a continué aujourd'hui.

Notre infanterie a prononcé une vigoureuse offensive sur un front de six kilomètres environ, depuis la région au sud de Combles jusqu'à la rivière. L'attaque, déclanchée vers 12 heures, s'est développée très rapidement, grâce à l'admirable élan de nos troupes, qui ont enlevé, en moins d'une demi-heure, toute la première ligne de tranchées allemandes.

Poussant ensuite à l'Est, avec la même vigueur, notre infanterie a enlevé successivement la cote 145, les bois Marrières et tout le système de tranchées ennemies jusqu'à la route de Béthune à Péronne, que nous bordons depuis les lisières sud de Rancourt jusqu'au sud de Bouchavesnes.

Plus au Sud, nous avons poussé nos lignes sur la croupe 76, située à l'ouest de Feuillancourt.

Jusqu'à présent, le chiffre des prisonniers atteint environ 1.500, dont de nombreux officiers.

Au sud de la Somme, lutte d'artillerie violente dans les divers secteurs sans action d'infanterie.

Canonnade intermittente sur le reste du front.

Communiqué officiel anglais

L'état-major britannique fait le communiqué officiel suivant :

12 Septembre, 21 heures 40.

La situation demeure en général sans changement. Le front au sud de l'Ancre a été bombardé par intermittence. Notre artillerie a détruit quelques emplacements de canons ennemis et incendié un dépôt de munitions.

Une cinquantaine de prisonniers ont été ramenés au cours des dernières vingt-quatre heures.

Un de nos aéroplanes a abattu, hier, dans un combat aérien, un appareil ennemi. Il est rentré sain et sauf, mais l'avion allemand est tombé désemparé.

Aujourd'hui, un aéroplane ennemi en flammes a piqué dans nos lignes, près de Pozières. Deux des nôtres ne sont pas rentrés.

Communiqué officiel belge

Le Havre, 12 Septembre.

Le Bureau de la Presse fait le communiqué officiel suivant :

Rien à signaler sur le front belge.

Paris, 12 Septembre.

M. Durafour, député de la Loire, vient de déposer une proposition de loi tendant à modifier et surtout à simplifier les règles de l'adoption.

L'Offensive des Alliés

Brillant Succès français dans la Somme

1.500 PRISONNIERS

LA SITUATION

Paris, 12 Septembre.

L'offensive de la Somme suit un rythme d'une régularité décourageante pour l'ennemi et tout à fait réconfortante pour nous. A chaque avance, en effet, succède une période de répit nécessaire à la consolidation des position conquises et à la préparation de nouvelles attaques, puis interviennent une nouvelle progression. C'est ainsi qu'après cinq jours d'interruption, plus apparente que réelle, la bataille a repris aujourd'hui au nord de la Somme, et elle a valu encore un très brillant succès aux troupes françaises.

L'opération a été menée exactement dans le même style que les précédentes : écrasement de l'objectif, suivie d'une rapide action d'infanterie. Le signal de l'assaut fut donné à midi 30, et vingt-cinq minutes après, toute la première ligne allemande était emportée par un impétueux mouvement de nos troupes, depuis la région ou sud de Combles jusqu'à la rivière.

Sans s'arrêter après ce premier bond, nos fantassins, avec un mordant irrésistible, continuèrent d'avancer vers l'Est, s'emparèrent successivement du mamelon 145 (à l'est et à la hauteur de Le Forest), des bois de Marrières (qui s'étendent verticalement et immédiatement au sud de cette côte), et enfin des tranchées ennemies établies entre ces deux points et la section qui leur fait face, la route de Béthune à Péronne.

La ligne française au nord de la Somme contourne donc maintenant Combles au Sud, s'oriente de l'Est à l'Ouest avec le bois d'Anderlu comme jalon, borne la lisière méridionale de Rancourt et de là descend en angle droit vers le Sud, en longeant la route de Béthune à Péronne jusqu'au sud de Bouchavesnes, puis oblique à nouveau vers l'Ouest. En suivant la crête de la croupe 76, qui est située à mi-chemin entre Cléry et Feuillaucourt, et que nous avons atteint également aujourd'hui.

Les résultats de cette avance sont particulièrement intéressants. D'une part, elle nous donne toute une bande de terrain, longue de 6 kilomètres et profonde, en certains points, d'un kilomètre. Mais certes, ce gain doit être profitable pour l'avenir, car Combles est, jusqu'à présent, débordé de 2.500 mètres à l'Est, et Mont-Saint-Quentin est à son tour menacé ; or, ces deux villages sont, pour l'artillerie allemande, d'une puissance considérable. Enfin, la ligne de tranchées enlevée aujourd'hui avec tant de brio, est la troisième et dernière position que l'ennemi possédait dans cette région avant le début de notre offensive. Certes, d'autres lignes ont été établies derrière depuis lors, mais ce travail improvisé ne sera pas aussi perfectionné ni aussi résistant que des retranchements construits en deux ans.

Dès aujourd'hui, la fougue de notre attaque et la perfection de sa préparation, semblent avoir absolument déconcerté les Allemands, qui nous ont abandonné une première série de 1.500 prisonniers, parmi lesquels figurent une proportion importante d'officiers, qu'on explique à la fois par l'impossibilité où les tirs de barrage mettent l'adversaire d'échapper, et par l'ordre, probablement donné aux officiers, de rester avec leurs hommes jusqu'au dernier moment, pour les empêcher de se rendre. Au total excellente journée.

De son côté, le front de Salonique se rallume. Après la brillante attaque des Anglais au delà de la Strouma, dans la direction de Sérès, l'offensive a gagné le secteur tenu par les troupes françaises, où la violence du bombardement signalé ces jours derniers faisait présager une action imminente. C'est entre le Vardar, à l'Ouest, et le lac Doiran, à l'Est, que nos troupes d'infanterie ont abordé les positions bulgares, dans lesquelles elles ont fait une brèche large de trois kilomètres et profonde de 800 mètres.

Ce premier succès important que nous enregistrons aujourd'hui est la preuve que l'armée de Salonique saura réaliser avec gloire la rude tâche qui lui est confiée.

Les Enfants des Régions envahies recueillis en Hollande

Remerciements du gouvernement français

La Haye, 12 Septembre.

Le ministre de France vient d'exprimer la vive gratitude du gouvernement français aux Comités hollandais qui se sont constitués pour hospitaliser aux Pays-Bas les enfants français malades des départements envahis, ainsi qu'au gouvernement royal qui s'est montré disposé à seconder cette initiative. Il a ajouté que le gouvernement et le public français réprouvaient avec force les mauvais prétextes par lesquels les autorités allemandes ont cherché à entraver une Œuvre hautement humanitaire en même temps qu'elles sollicitaient la charité des Pays-Bas pour obtenir l'hospitalisation des enfants allemands.

Une nouvelle Association de Presse

Le syndicat des journaux d'opinion

Paris, 12 Septembre.

On nous communique l'information suivante :

Une nouvelle association de presse vient de se constituer, le syndicat des journaux d'opinion.

Ont adhéré aux statuts, les directeurs des journaux suivants : L'*Action Française*, la *Bataille*, l'*Eclair*, l'*Eveil*, l'*Evénement*, l'*Homme Enchaîné*, l'*Humanité*, l'*Information*, l'*Intransigean*, la *Liberté*, la *Libre Parole*, l'*Œuvre*, *Paris-Midi*, la *Patrie*, la *Presse*, la *Victoire*, le *Rappel*.

Les Brisques pour les Poilus du Front et pour ceux de l'arrière

Paris, 12 Septembre.

M. Henri Connevot vient de déposer sur le bureau de la Chambre deux propositions de résolution par lesquelles le gouvernement est invité à réglementer le port des brisques accordées aux militaires de tous grades en témoignage d'un temps de service donné.

Ces propositions tendent à faire réaliser un vœu témoigné par les poilus, par la presse, et par l'opinion publique.

Dans la première, le député de la Creuse demande que les brisques soient différenciées de façon qu'une distinction très nette de couleur soit établie aux yeux de tous entre les services de l'arrière et les troupes combattantes ; la deuxième a pour but de faire accorder la première brisque aux troupes combattantes après six mois seulement de présence au front.

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front roumain

Communiqués officiels

Bucarest, 12 Septembre.

Communiqué officiel du 11 septembre :

FRONTS DU NORD et NORD-OUEST. — Sur les plateaux du Maros et d'Aluta, l'ennemi continue sa retraite. Nous avons fait prisonniers trois officiers et cent-six hommes.

Au sur-est de Sibiu et d'Hermannstadt, nous avons occupé Selimbar (Schnellemnberg). Nous avons constaté que l'ennemi emploie des balles dum-dum.

Dans la vallée de Stretu, à l'ouest de Merizer, nous avons repoussé plusieurs attaques de l'ennemi. Nos troupes, dans une contre-attaque, ont enlevé deux canons, deux mitrailleuses et de nombreux caissons de munitions. Nous avons fait prisonniers trois officiers et trois cent deux soldats.

FRONT DU SUD. — Echange de tirs le long du Danube.

FRONT DE LA DOBROUDJA. — Les opérations suivent leur cours.

Bucarest, 12 Septembre.

Communiqué officiel du 12 septembre :

FRONTS DU NORD et NORD-OUEST. — L'ennemi continue à se retirer à l'ouest des vallées supérieures du Maros et de l'Olt.

FRONT DU SUD. — La navigation sur le Danube des bateaux de commerce ennemis est complètement arrêtée.

FRONT DE LA DOBROUDJA. — Les opérations sont en cours.

ATTAQUES AERIENNES. — Des avions ennemis ont jeté des bombes sur la ville de Piatraneamtz, tuant un vieillard et blessant grièvement deux enfants.

Les succès de nos alliés continuent sur tous les fronts

Bucarest, 12 Septembre.

Les communiqués officiels sont très significatifs dans leur brièveté. Ils mentionnent des succès constants sur le front septentrional et sur le front méridional.

Le bombardement de Roustchouk a répondu au bombardement de Giurgevo.

Depuis deux nuits, aucun zeppelin, aucun aéroplane ennemis n'ont paru sur Bucarest. Il est probable que l'ennemi sait que nos dispositions sont bien prises.

La population est toujours très calme et confiante.

Le personnel des légations et des consulats roumains en pays ennemi a reçu l'ordre de se rendre à Berlin pour rentrer en Roumanie en passant par la Russie.

Les légations de l'ennemi ont quitté Bucarest par la voie de la Russie.

Mackensen commande les forces germano-bulgares

Genève, 12 Septembre.

Les communiqués officiels allemands annoncent aujourd'hui que les forces allemandes et bulgares opérant sur le front balkanique, sont sous le commandement suprême du feld-maréchal Mackensen.

L'ATTITUDE DE LA GRÈCE

La Démission du Ministère

Athènes, 12 Septembre.

Il est évident que la démission du Cabinet Zaïmis a été acceptée, mais la nouvelle n'en a pas encore été officiellement annoncée.

Athènes, 12 Septembre.

La situation politique apparaît comme extrêmement compliquée.

Les Permissions du Front

La gratuité du transport pour une double destination

Paris, 12 Septembre.

Le ministre de la Guerre adresse aux généraux commandants de régions de nouvelles instructions modifiant ainsi la circulaire du 18 juin 1916 relative à la gratuité de transport pour une double destination à l'occasion des permissions de détente du front :

Titre de permission : tous les permissionnaires susvisés reçoivent un titre spécial de permission qui, dans les conditions exposées ci-dessus, leur assure la gratuité du transport par la voie ferrée, grands réseaux ou réseaux secondaires pour une destination unique. Toutefois, pour les permissions de détente, lorsque les parents du permissionnaire, d'une part, sa femme et ses enfants d'autre part, n'ont pas la même résidence, le titre pourra comporter deux destinations (trois à titre exceptionnel et moyennant justification).

Les diverses destinations doivent se trouver toutes deux ou toutes trois, soit dans la France continentale, (y compris les petites îles), soit en Corse, soit dans l'Afrique du Nord, soit en Grande-Bretagne, soit en Italie.

Le droit de se rendre à plusieurs destinations n'allonge pas la durée réglementaire de la permission. Le permissionnaire quittant la gare de deuxième (ou de troisième) destination pour retourner au front, doit quitter cette gare dans les mêmes conditions que s'il y était arrivé à la date où il est arrivé à la gare de première destination.

Permissions agricoles. — Les G. V. C. de la zone des armées, au delà de la ligne de démarcation, ont droit à des permissions agricoles. Conformément aux instructions en vigueur, ils utiliseront le titre de permission du front.

La Situation économique de la Suisse

Les négociations avec l'Entente et avec l'Allemagne

Berne, 12 Septembre.

Le quatrième rapport du Conseil fédéral au Parlement sur les mesures de neutralité vient de paraître. Il rappelle l'action des différents départements. Dans le département politique il constate que les perturbations dans le trafic postal et télégraphique avec l'Espagne et les pays d'outre-mer et les difficultés d'exportation de Suisse, par suite des interdictions de commerce, n'ont pas diminué.

Le rapport expose en détails l'échange de notes et les négociations avec l'Entente au sujet du trafic des compensations. Les négociations de Paris ont eu un résultat presque entièrement négatif. Il faut cependant relever que les délégués de l'Entente ont montré leur compréhension de la situation très difficile de la Suisse, et ils ont exprimé à maintes reprises leur bon vouloir pour procurer à la Suisse, dans la mesure du possible, la nécessaire pour sa vie économique. Depuis, pendant les négociations avec l'Allemagne, les différents gouvernements de l'Entente ont donné des assurances dans ce sens.

Le rapport ne touche que brièvement aux pourparlers avec l'Allemagne, qui n'ont pas encore abouti définitivement. Le Conseil fédéral déclare que le résultat atteint jusqu'ici permet de prévoir une solution acceptable, en tenant compte de la situation créée à la Suisse par les négociations avec l'Entente, tout en lui assurant le nécessaire. L'arrangement allemand sera publié aussitôt qu'il sera ratifié.

L'Offensive italienne

Communiqué officiel

Rome, 12 Septembre.

Le commandement suprême fait le communiqué officiel suivant :

Dans la zone entre le Vallarsa et la tête du torrent de Posina, l'ennemi, après un bombardement intense des positions conquises par nous, le 10 septembre, essaya, hier, une attaque. Il a été aussitôt repoussé.

On signale de nouveaux petits progrès de nos troupes dans le Vallarsa et dans le haut Posina. Dans de petites rencontres, sur le Lagazus (vallon de Travenanzes), sur les pentes de Cima-Bocche (vallée de Travignolo), et sur le Sleme (mont Nero), nous avons rejeté l'adversaire en lui infligeant des pertes.

Sur l'Isonzo, aucun événement important.

Un avion ennemi a lancé des bombes sur San-Pietro (Goritza), sans faire de victimes, ni de dégâts.

Signé : CADORNA.

Des avions ennemis bombardent Ancone

Rome, 12 Septembre.

Un groupe d'hydravions ennemis a lancé, hier soir, entre 8 heures 45 et 9 heures 5, quelques bombes sur la gare et la voie ferrée d'Ancone et près de Jesi.

Les dégâts sont très légers. Il n'y a aucune victime.

La Récompense des braves

LEGION D'HONNEUR ET MEDAILLE MILITAIRE

Paris, 12 Septembre.

Sont inscrits aux tableaux spéciaux de la Légion d'honneur et de la Médaille militaire :

Légion d'honneur. — Pour chevalier : Mercier, professeur d'hydrographie de 2e classe de la Marine, détaché au groupe des canevas de tir d'une armée; Gaux, adjudant au 42e régiment d'infanterie; Sirman, capitaine au 359e d'infanterie; Pold, sous-lieutenant au 359e d'infanterie; Moreteau, sous-lieutenant au 5e bataillon de chasseurs alpins; Bourguet, capitaine au 12e bataillon de chasseurs alpins; Goitschy, capitaine à l'état-major de la 3e brigade de chasseurs alpins.

Blanc, capitaine au 11e bataillon de chasseurs alpins; Hébert de Beauvoir du Boscoz, capitaine-adjudant major au 11e bataillon de chasseurs alpins; Calvol, lieutenant au 11e bataillon de chasseurs alpins; Bollon, lieutenant au 11e bataillon de chasseurs alpins; Barre, lieutenant au 12e bataillon de chasseurs alpins; Chabord, lieutenant au 54e bataillon de chasseurs à pied; Dumoulin, médecin major au 12e bataillon de chasseurs alpins; Castet, adjudant chef au 11e bataillon de chasseurs alpins; Goutaudier, caporal au 11e bataillon de chasseurs alpins; Maguet, sous-lieutenant au 340e d'infanterie.

Merou, sous-lieutenant au 8e colonial; Bertrand, lieutenant au 24e régiment colonial; Bedos, sous-lieutenant au 24e colonial; Baur, lieutenant pilote à l'escadrille C-27; Sénart, lieutenant de réserve à l'escadrille N-12.

Médaille militaire. — Oru..., adjudant à l'escadrille C-64; Olivieri, soldat, 58e d'infanterie; Nucepa, sapeur-mineur au 6e génie; Valéry, soldat au 240e d'infanterie; Blanc, adjudant au 12e bataillon de chasseurs alpins; Caillot, chasseur; Masson, sergent au 54e bataillon de chasseurs à pied; Bouchot, chasseur; Crampe, aspirant, au 30e bataillon de chasseurs alpins; Suzanne, médecin auxiliaire au 54e bataillon de chasseurs alpins; Fourteau, médecin auxiliaire au 14e bataillon de chasseurs alpins; Borsfoki, adjudant-observateur à l'escadrille C.-43; Tarascon, adjudant-pilote, à l'escadrille N.-62; Roussin, adjudant-pilote, à la section d'aviation C.-202; Dorme, adjudant-pilote à l'escadrille N.-3; Dumas, adjudant-pilote, à l'escadrille C.-51; Fillous, chasseur; Dosjoub, sergent; Benoît, chasseur au 30e bataillon de chasseurs alpins; Marty, soldat au 40e d'infanterie; Grossin, soldat au 32e d'infanterie; Nadaud, soldat au 7e d'infanterie coloniale; Durand, caporal au 52e d'infanterie; Farjon, soldat au 17 d'infanterie; Bondonneau, soldat au 159e d'infanterie; Gouirand, soldat; Boistard, sergent-major au 140e d'infanterie; Morellet, sergent au 17 d'infanterie; Brossat, caporal au 52e bataillon de chasseurs; Pillot, sergent-pilote à l'escadrille C.-43; Bloch, sergent-pilote à l'escadrille N.-62; Sabglier, maréchal des logis pilote à l'escadrille N.-62; Brouard, canonnier au 6e régiment d'artillerie; Liotard, canonnier au 1er régiment d'artillerie; Adam, adjudant-pilote à l'escadrille N.-43; Burtin, sergent-pilote à l'escadrille M.-P.-41; Moulin, soldat au 157e d'infanterie; Thomas, chasseur au 28e bataillon de chasseurs à pied; Sayaret, adjudant-pilote à l'escadrille N.-57; Lutherry, sergent à l'escadrille N.-124; Vigne, sergent; Laune, soldat au 255e d'infanterie; Luciani, soldat au 173e d'infanterie; Jau, soldat au 255e d'infanterie; Martin, soldat au 312e d'infanterie; Vachier, sergent; Jaccouton, soldat au 61e d'infanterie; Cruvailler, Campana, soldat au 4e d'infanterie coloniale; Hugon, aspirant; Lasserre, soldat au 61e d'infanterie; Belot, soldat au 34e d'infanterie; Favas, chasseur au 63e bataillon de chasseurs alpins; Maurel, caporal, au 67e bataillon de chasseurs ; Souchon, soldat au 23e d'infanterie coloniale; Masson, soldat au 111e d'infanterie; Alphonsy, soldat au 163e d'infanterie; Husson, sergent-major au 143e d'infanterie; Berlousgant, sergent; Samson, soldat au 44e d'infanterie coloniale; Bachelier, sapeur-mineur au 2e génie; Bouiller, soldat au 143e d'infanterie; Chalençon, soldat au 81e d'infanterie; Batigne, Guiraud, soldats au 53e d'infanterie.

PROMOTIONS

Sont promus à titre temporaire :

Au grade de lieutenant-colonel : MM. Drijard des Garniers, chef de bataillon au 7e régiment de tirailleurs de marché, affecté au 88e régiment d'infanterie; Viotte, chef de bataillon H. Q. M. E., réintégre, au 230e régiment d'infanterie.

Au grade de chef de bataillon : MM. Marchand, capitaine, au 420e régiment d'infanterie, affecté au 122e d'infanterie; Hemery, capitaine au 49e régiment d'infanterie, maintenu.

LES GRANDS PORTS ALLEMANDS

Lubeck et Kiel

Paris, 12 Septembre.

Le *Berliner Tageblatt* publie une série de notes sur les grandes villes de l'empire. Il donnait dernièrement un tableau saisissant de Hambourg, ville morte. Cette fois, ce sont des croquis de Lubeck et de Kiel qu'envoie le correspondant du journal berlinois.

Lubeck, qui assure les relations commerciales avec les pays scandinaves, n'a jamais joui d'une telle prospérité. A l'opposé du silence qui plane sur Brême et sur Hambourg, il règne dans le port de Lubeck, une vie plus active que jamais. Bien que ce port ait été agrandi depuis le début de la guerre, il ne suffit pas au trafic, si bien qu'on a été obligé de détourner sur Hambourg une partie de la circulation. Le port est placé sous la surveillance militaire, et celle-ci n'en autorise pas l'accès aux étrangers.

Les pays avec lesquels Lubeck reste en relations maritimes sont le Danemark, la Suède et la Norvège. L'Espagne n'envoie plus de minerais, sur les instances de l'Angleterre, qui menaçait de ne plus livrer de charbon. La Norvège a dû cesser le trafic sur plusieurs de ses lignes, mais Lubeck en a repris l'exploitation au moyen de ses propres navires. Par suite de la crise qui arrête l'industrie du bâtiment, il arrive peu de bois de Suède, mais par contre une grande partie de l'industrie locale a été portée par la guerre à une prospérité exceptionnelle. Tels sont les chantiers, les usines d'estampages et d'objets émaillés, les poissonneries et les fabriques de conserves.

Quant à Kiel, c'est le port de guerre, la citadelle de la défense maritime. Le correspondant du *Berliner Tageblatt* semble regretter vivement la suppression de la semaine de Kiel, suppression qui paraissait s'imposer, et qui fut décidée par l'empereur.

Maintenant le port de Kiel est tranquille et vide. Il ne m'est pas permis de nommer les navires qui s'y trouvent, en partie pour réparation, mais on travaille d'autant plus activement dans les chantiers. Le nombre des ouvriers s'est accru, si bien que, phénomène unique, pendant la guerre, le chiffre de la population a augmenté de façon appréciable. Il a passé de 218.000 à 240.000. La garnison ayant été réduite, l'effet de cette augmentation ne s'est guère fait sentir pour le commerce. Au début de la guerre surtout, l'administration de la marine a fait de gigantesques achats. Comme elle payait des prix illimités, la population en a largement tiré profit.

Il est vrai que sur le désir de l'empereur, la semaine de Kiel a été supprimée, mais bien que les Américains et les Scandinaves eussent conservé jusqu'aux dernières années de la paix tout leur goût pour cette fête annuelle, il faut convenir qu'en comparaison des premières années, la vogue avait déjà diminué. On espère qu'une fois la paix rétablie, les grandes actions de notre flotte vaudront à la semaine de Kiel un renouveau de popularité et y attireront de nouvelles foules.

Les Atrocités allemandes dans l'Est africain

Londres, 12 Septembre.

Un officier britannique, qui prit part aux opérations dans l'Est africain, écrit :

« Vous savez que je ne croyais pas, vraiment, que le caractère allemand ordinaire était le moins du monde civilisé au fond. Ah quels cochons ! L'autre jour, pour que vous voyiez ce qu'ils sont capables de faire, il a été prouvé qu'un Allemand, un blanc, avec une bande d'askéris, était passé par un village environ une heure avant notre arrivée, et, partout, il y avait des morts entassés, des villageois absolument inoffensifs.

« Cela vous fait monter tout le sang à la tête de pure rage, quand on voit des choses comme celles-là, et pourtant j'en ai vu de pires. Est-il possible d'imaginer un Anglais, quel qu'il soit, faisant des choses pareilles ? Ils ont capturé un de nos porteurs l'autre jour, qui s'est échappé depuis, lui ont fait porter double charge (120 livres), et comme il ne marchait pas assez vite, l'Européen lui a cassé le bras d'un coup de canon de fusil, puis il lui tordit des cordes autour de la tête en serrant de plus en plus fort, pour lui faire dire combien nous avions de canons (comme si un simple porteur pouvait savoir cela).

« Peut-être que vous me trouverez horrible, parce que je vous raconte ces choses, mais je crois que de tels attentats ne peuvent être trop connus. Nous avons pu faire prisonnier, et le ciel en soit loué, l'Européen qui avait traité le porteur de cette façon. »

On vole à Berlin 30.000 Cartes de Vivres

Bâle, 12 Septembre.

On a volé, à Berlin, à l'Office du pain, 30.000 cartes de vivres, de pain, de sucre et de graisse. Dans la même nuit, le marché à la volaille a été dévalisé pour une valeur de 1.500 marks.

On n'a pas trouvé les voleurs.

L'Attaque d'un Vapeur suédois par deux Zeppelins

Londres, 12 Septembre.

L'Agence Reuter a reçu, de milieux autorisés, les détails suivants sur l'attaque récente par un dirigeable allemand du vapeur suédois *Nordland*, appartenant à une maison de Gothembourg.

Tandis que le navire se rendait de Middlesborough à Narwik, à quelques 55 kilomètres à l'ouest de la Tyne, le patron du *Nordland* entendait une canonnade qu'il pensa venir de bâtiments patrouilleurs anglais. Peu après minuit et demi, un zeppelin fut aperçu. Celui-ci, sans essayer de se rendre compte de la nationalité du *Nordland*, lança sept bombes, qui tombèrent principalement à l'arrière, mais toutes très près du bâtiment.

Le patron éteignit ses feux et poursuivit son voyage. Une demi-heure plus tard, un autre dirigeable allemand fut aperçu qui lança dix bombes sur le *Nordland*. Deux tombèrent à quelques centimètres à tribord, près de l'avant, et le bâtiment échappa seulement à la destruction à l'aide d'un coup de barre.

Quoique de nombreux fragments fussent tombés à bord, aucun homme de l'équipage ne fut blessé, et le *Nordland* ne fut pas endommagé.

Le Paquebot « Paris » est lancé à Saint-Nazaire

Il a 233 mètres de longueur et peut prendre 3.000 passagers

Saint-Nazaire, 12 Septembre.

Aujourd'hui, mardi, à 4 heures et demie, les chantiers de l'Atlantique procéderont au lancement du paquebot *Paris*, le plus grand qui ait été construit en France. Les circonstances actuelles ne permettant pas de donner à ce lancement le caractère d'une fête, les ateliers continuent le travail et aucune invitation ne sera lancée.

Le paquebot *Paris*, destiné au service du Havre à New-York, est un bâtiment de 233 mètres de longueur, 29 mètres 600 de largeur, 18 mètres de creux sur quille, un tirant d'eau en charge de 9 mètres 50, un déplacement de 37.000 tonnes. Ses machines développent une puissance de 45.000 chevaux. L'aménagement intérieur permettra au paquebot de recevoir le chiffre énorme de 3.000 passagers.

Saint-Nazaire, 12 Septembre.

Le paquebot *Paris*, construit au chantier de Penhoët, à Saint-Nazaire, pour la Compagnie générale Transatlantique a été lancé aujourd'hui, à 5 heures, avec un plein succès.

Le Déraillement de l'Est Algérien

L'accident est dû à la malveillance

Alger, 12 Septembre.

L'enquête sur le déraillement de l'Est Algérien (Etat), près de Saint-Arnaud, qui occasionna six morts a établi que l'accident est dû à la malveillance. Les coupables sont recherchés.

DERNIERES NOUVELLES SPORTIVES

LES COURSES DE SAINT-SEBASTIEN

Saint-Sébastien, 12 Septembre.

Résultats des courses :

Prix Brindisi. — 1. *Robino*, à M. J.-D. Cohn (Stern); 2. *Daphnis*, à M. G. Vedere (Arnaut); 3. *Emotionnant* (Floch).

Prix Balsamo. — 1. *Dinant*, à M. J.-D. Cohn (Stern); 2. *L'Insurgé*, à M. F. Monnier (Ripert); 3. *Sous la Feuillée* (Marsch).

Prix Rural. — 1. *Orphan Girl*, à M. Jean Lieux (Allemand); 2. *Mougaire* (Stokes); 3. *Ayestaran*, à M. de Rougemont (Grant).

Prix Cornimont. — 1. *Botticelli*, à M. de Toledo (Foy); 2. *Hey Diddle*, à M. L. Niguet (Grant); 3. *Crash*, à M. P. Thézé (Marsh).

Prix Drehance. — 1. *Serpent*, à M. d'Estourmel (Bowd); 2. *Lamermoor*, à M. de Toledo (Touglan); 3. *Bénédictin-de-Soulac*, à M. F. Monnier (Riolfo).

COMMUNICATIONS

Excursionnistes Marseillais. — Ce soir, réunion hebdomadaire, Brasserie du Chapitre. Demain, à 6 h. 30, réouverture des séances de projections au siège.

Club Nautique de la Pointe-Rouge. — Assemblée générale au siège, dimanche, 5 h. 30 soir. Importantes décisions à prendre.

AVIS DE DECES

Les obsèques de **M. ARNAUD Noël**, ex-cantonnier, auront lieu aujourd'hui mercredi, à 4 heures et demie du soir, à Saint-Henri, rue Centrale.

Les familles Evrard et Espieux font part à leurs parents et amis du décès de **Mme Joséphine-Marie EVRARD**. Les obsèques auront lieu aujourd'hui mercredi, à 9 heures et demie, rue Estelle, 15.

Les Combattants de 1870-71 sont invités d'assister au convoi funèbre de leur camarade **AUGUSTIN**, qui aura lieu aujourd'hui mercredi, à 9 heures du matin, rue d'Espagne, 21.

HERNIES

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

Le bandage GLASER guérit la hernie. C'est l'affirmation de tous ceux qui, affligés de hernies, furent guéris, grâce à la méthode rationnelle et curative du célèbre spécialiste. Le bandage de M. J. GLASER est absolument sans ressort ; il maintient les hernies les plus fortes et les plus anciennes, les réduit et les fait disparaître.

Dans un but humanitaire, l'essai en est fait gratuitement.

Allez tous voir cet éminent praticien à :

Toulon, 13 septembre, hôtel du Nord ;
Nice, 14 septembre, hôtel Moderne, 51, avenue de la Gare ;
Cannes, 15 septembre, hôtel des Négociants ;
Draguignan, 16 septembre, hôtel Bertin ;
Aix, 17 septembre, hôtel de la Mule-Noire ;
Gap, 18 septembre, hôtel des Négociants ;
Sisteron, 19 septembre, hôtel des Acacias ;
Digne, 20 septembre, hôtel Boyer-Mistre ;
Manosque, 21 septembre, hôtel Pascal ;
Pertuis, 22 septembre, hôtel du Cours ;
Arles, 23 septembre, hôtel du Forum ;
MARSEILLE, 24 et 25 septembre, hôtel des Négociants, cours Belsunce ;

BROCHURE FRANCO SUR DEMANDE
à M. J. GLASER, 63, boul. Sébastopol, Paris.

Pour les Orphelins de la Guerre

Le Comité de Marseille de l'Association Nationale des Orphelins de la Guerre nous communique la liste des dons reçus pour la semaine écoulée et nous prie de remercier encore une fois les généreux donateurs du concours si précieux qu'ils apportent ainsi à l'Œuvre de solidarité patriotique poursuivie. Il nous demande de signaler plus particulièrement au public les trois dons suivants :

1° Par l'intermédiaire de M. Dufour, conseiller municipal, 63 paires de chaussures de tout petits enfants, confectionnées par les Mutilés de la guerre de Marseille ;

2° Trente literies complètes et leur réfection au fur et à mesure des besoins, par une généreuse Société qui désire garder l'anonymat ;

3° Les culottes nécessaires à tous les garçons, offertes par la maison Hubert de Vautier et fils.

Voici la liste des autres dons :

La Société Marseillaise de Sulfure de Carbone, 200 fr.; Mme Gogioso, 1 fr.; Un ancien typo, 2 fr.; M. B., 2 fr.; Mme J. Cassely, 25 fr.; Un espérantiste, 2 fr.; Un inconnu de Puget-Ville, 10 fr.; M. Gustave Racine-Christofle, 25 fr.; Un retraité, 25 fr.; Les boulomanes et les habitués du Camas, 20 fr.; Mme Grand, 25 fr.; Anonyme, 20 fr.; La Compagnie de Navigation Paquet, 1.000 fr.; M. Paul Paquet, 500 fr.; MM. Bélivier frères, 150 fr.; Mlle Frantz Jourdain, 15 fr.; Mme H. Bonnaud, 5 fr.; J. M. S. A. de P., 10 fr.; Mme C. Bertrand, 2 fr.; Anonyme, 10 fr.; MM. Bloch et Kahn, 10 fr.; Mme Calvini, 1,50 ; Mme Blanc, 2 fr.; Mme veuve Aubard, 10 fr.; Mme Batut, 2 fr.; M. le curé de la Pomme, 10 fr.; Mlle Savy, 1 fr.; Caporal Milivoïé, 5 fr.; Mme Baudet, 2 fr.; Mme Méoune, 3 fr.; Mlle M.-L. Pons, 5 fr.; Mlle Véronique Pons, 3 fr.; Mme veuve Colin, 3 fr.; Anonyme, 3 fr.; M. Georges Potentier, 10 fr.; Les Dames du Syndicat du Marché central, 50 fr. et une corbeille de raisins.

Mme veuve Reboul, une layette complète, chocolat ; Mme Coulomb, 8 tabliers et lingerie d'enfant ; Mme Malbert, un panier de pommes ; Mlle Génovési, livres ; Mlle Huguet, chocolat, vêtements; Mme Simonnot et Mme Vat, gâteaux, chocolat; Mlle Judian, vêtements ; Mme Reynaud, chaussures ; Mlle Yvonne Périat, vêtements, gâteaux ; Mme Blanc et Mme Marie Nardy, gâteaux et chocolat ; Mme Dravet et Mme Delor, gâteaux et bonbons ; Mme Gantou, 1 boîte de galettes ; Mmes Pelarrez, Bayle, Julien et Michel, gâteaux ; Mme Ricard, légumes et pâtes ; Mlles Bufille, Mmes Picolet, David et Razouls, chocolat ; Emile Pignatel, à la Pomme, cinq paires de chaussures ; Mme Filippini, 1 lot de vêtements ; Mlle J. Delestrade, gâteaux.

Rappelons que la Permanence de l'Association est installée 33, rue Cannebière, où tous dons en espèces ou en nature sont toujours reçus, avec la plus vive reconnaissance.

POUR Timbres Poste **0f50** RECEVREZ fco domicile une pochette échantillon
8 GRAINS de VALS
pour trois semaines traitement laxatif, dépuratif.
64, Boulevard Port-Royal, à PARIS

Inouï et Merveilleux

Tous nos **COMPLETS sur mesure** avec essayage et devants incassables.

PRIX UNIQUE 52 fr.

A l'Inouï Tailleur — MARSEILLE — Rue Colbert, 16. Rue St-Ferréol, 60. Bd de la Madeleine, 37

AVIGNON, TOULON, CETTE, BEZIERS MONTPELLIER, SAINT-ETIENNE, GRENOBLE

PAPETIERS,
MERCIERS,
TABACS,
BAZARS,

Vendez la LETTRE-ENVELOPPE **SARRAIL**
NOUVEAUTÉ, GRAND SUCCÈS
Echantillons assortis, 0 fr. 50 franco.
MARTIN, 56, rue Sébastopol, **Marseille.**

COURRIER MARITIME

MOUVEMENT DES PORTS

Le mouvement d'entrées dans les ports de Marseille a été, hier, de 11 navires parmi lesquels nous signalons :

A l'arrivée : Le *Lacydon*, Transports Côtiers, de Cette, avec 80 tonnes vin; l'*Amphion*, Compagnie Sicard, de Gênes, avec 192 tonnes vermouth, marbres, divers; le vapeur anglais *Trentham-Hall*, de Colombo, avec 3.650 tonnes, dont 3.100 thé et coprah pour Marseille; le vapeur norvégien *Odda*, de Cardiff, avec 1.413 tonnes charbon; le voilier italien *Balear*, d'Asinara, avec 2.000 kilos langoustes vivantes; le vapeur espagnol *Ausias-March*, de Valence, avec 28 passagers et 274 tonnes vin, conserves, raisins, divers; le voilier italien *Lucia-Madre*, de la Galita, avec 2.500 kilos langoustes vivantes.

THÉATRES, CONCERTS, CINÉMAS

COMMUNIQUES

GYMNASE. — Vendredi : *Le Train de plaisir*, comédie-vaudeville en 4 actes, de M. Hennequin. Prix ordinaires des places. Location ouverte. Téléphone : 27-79.

VARIETES-CASINO. — Ce soir, à 8 h. 45, *Paris ou le bon Juge* et *Chonchette*, les deux opérettes à succès de MM. de Flers et de Caillavet, musique de Claude Terrasse. Location ouverte. Tél. : 9-65.

PALAIS-DE-CRISTAL. — Quatre dernières représentations de Carmen Vildez, la chanteuse étoile. Au programme également : Marcelle Rayne et Jacques Faure, du Théâtre des Variétés ,dans leur sketch *Affaire de plumes*, etc. Sur l'écran : *La Croix de Guerre* et les actualités.

CASINO DE LA PLAGE. — *La Revue des Enfants*, qui obtint un si grand succès au Gymnase, sera donnée demain jeudi, à 2 h. 30, au Casino de la Plage, au bénéfice des victimes de la guerre. Nul doute qu'elle ne fasse salle comble.

BIBLIOGRAPHIE

TOUT CE QUE DOIVENT SAVOIR les jeunes filles et les jeunes gens avant, pendant et après le mariage.— Tel est le titre d'un livre longtemps désiré et qui vient enfin de paraître.

En citer quelques chapitres c'est faire son éloge ; l'art de se faire aimer. — Savoir-vivre des fiançailles et cérémonial du mariage. — Législation et lois nouvelles réglant les conditions requises et les formalités pour pouvoir contracter mariage. — Mariages rapides, par procuration, des militaires et marins français prisonniers de guerre, des originaires des régions envahies, avec les derniers décrets les concernant. — Mariages des étrangers, en France, avec la législation des pays alliés ou amis. — De la naissance. — Hygiène générale et de l'enfance. — La mère est le meilleur médecin. — L'esprit de famille. — La femme bonne cuisinière et bonne ménagère. — Recettes d'une grande utilité, etc., etc.

Ce livre écrit par le savant spécialiste Guy Mun de Cavaignac, est un conseiller sérieux, un guide utile, indispensable aux jeunes filles et aux jeunes gens avant de se marier, ainsi qu'à leurs familles. Il sera lu avec plaisir et profit pour tous et à tout âge ; sa place est marquée dans toutes les bibliothèques et dans tous les foyers.

Pour le recevoir franco, sous pli recommandé, adresser un mandat-poste de 2 fr. 70 à Mlle E. Chapron, librairie des Alliés, à Saint-Antoine (Bouches-du-Rhône).

LA VIE FEMININE

Le véritable journal de la femme. Rien que de l'inédit. Paraît tous les dimanches.

Le numéro, 0 fr. 15. Abonnement d'un an, 6 francs.

Au sommaire : *Le beau jardin*, Valentine Thomson. — *Venez, Transylvanie !* Hélène Vacaresco. — *Aurore Lauth-Sand*, Séverine. — *La reine Marie*, Jane Nemo. — *Les femmes dans les champs*, Marcelle Capy. — *Malentendu*, Grisbourdon. — *Les Passionnées*, dessin d'Albert Guillaume. — *Une visite à Port-Villez*, M. Lyon. — *A la belle et chère France*, A. Ohanian. — *Modes : Petites indiscrétions*, La poupée française. — *Art au foyer : Verres peints*, Mlle Bertin. — *Feuillets jaunis : Clémence Isaure*, Le Dénicheur. — *Nos amis les Livres*, Georges Loiseau. — *Au tréhâtre : Une école d'art dramatique*. Louis Schneider. — *Coin des Gourmandes*, Prosper Montagné. — *Feuilleton : Celles qui restent*, Louise Compain.

L'Affaire Mante

Cette affaire ayant vivement passionné l'opinion publique à Marseille, notre confrère *Thémis* vient, dans le but de permettre à chacun de se créer une opinion, de publier une brochure ne contenant pas moins de 270 pages, laquelle donne *in-extenso*, non seulement les débats publics devant le Conseil de guerre de Marseille, y compris le réquisitoire de M. le commissaire du gouvernement et la plaidoirie de Mᵉ Jourdan, mais encore toutes les pièces de l'instruction : *Traité dit secret du 6 mai 1916, Notes écrites de M. Mante, Déclarations de M. le procureur de la République, Rapport Busser* sur le manquant des charbons, que l'on croyait avoir servi à ravitailler le *Gœben* et le *Breslau*, ainsi que les *consultations écrites de MM. Lyon-Caen*, professeur à la Faculté de droit de Paris, et *Mornard*, avocat à la Cour de Cassation ; etc., etc.

Dégagé de tous commentaires, cet ouvrage constitue un véritable document judiciaire et juridique des plus intéressants. Il est en vente par les soins des *Publications Populaires*, à Marseille, dans tous les kiosques, et les principales librairies, et à la direction du journal *Thémis*, 62, rue Grignan. Dans les autres villes, chez tous les dépositaires des journaux de Marseille et de Paris.

Prix : 2 fr. ; franco poste, 2 fr. 25.

En vente également, la brochure de l'*Impôt sur les Bénéfices de guerre*, avec notes explicatives. Prix : 1 franc ; franco poste, 1 fr. 25.

Bulletin Financier

Paris, 12 Septembre. — Les déclarations que M. Ribot vient de faire au correspondant du *Times* à propos des arrangements intervenus entre les nations alliées et la Trésorerie nationale, ont causé une impression favorable. Elles n'ont cependant pas favorisé les échanges qui, au parquet, notamment, sont restés à peu près nuls. Nos Rentes françaises demeurent soutenues. Toutefois, le 3 % gagne même 25 centimes sur hier. Fonds étrangers peu mouvementés. Sociétés de crédit indécises. La Banque de Paris et des Pays-Bas, en particulier, est en recul. Chemins français un peu irréguliers. Chemins espagnols calmes. Par contre, Rio-Tinto demandé ainsi que les autres valeurs cuprifères comme l'Utah Copper. Les valeurs industrielles russes ont été offertes et elles sont par conséquent plus lourdes. Mines d'or sud-africaines soutenues de nouveau. De Beers ordinaire calme.

Bourse de Marseille du 12 Septembre

3 % Nominatif, 63 65. — 3 % au Porteur, coup., 63 90. — 5 % au comptant, peutites coup., 89 40; coup. de 100, 89 40; coup. de 500, 89 40. — Gouvernement du Maroc, Emprunt 4 % 1914, 430. — Espagne 4 % Extérieure, coup de 480 peset., 99 15. — Russie Consolidée 4 %, coup. de 20, 75; 5 % 1906, 89 50. — Compagnie Algérienne, 1252. — Comptoir National d'Escompte de Paris, 800. — Panama, 112. — Banque Impériale Ottomane, titres de 10, 500. — Usines de Briansk, 490. — Ville de Paris 1876 4 %, 493; 1892 2 1/2 %, 278; quarts, 76 25; 1894-96 2 1/2 %, 278; quarts, 76 25; 1898 2 %, 324; quarts, 88; 1904 2 1/2 %, 328; 1912 3 %, 243. — Communales 1879 2.60 %, 435. — Foncières 1879 3 %, 466. — Communales 1880 3 %, 455. — Foncières 1885 2.60 %, 351; cinquièmes, 76. — Communales 1891 3 %, 311 50. — Foncières 1895 2.80 %, 370; 1903 3 %, 385. — Communales 1906 3 %, 393. — Foncières 1909 3 %, 213. — Communales 1912 3 % lib., 204. — Foncières 1913 3 6/2 %, 403. — Banque de l'Algérie, 3150. — Société Marseillaise de Crédit, 580. — Armement, 150. — Cyprien Fabre et Cie,765.— Fraissinet et Cie,530.— — Compagnie de Navigation Mixte, 383. — Transports Maritimes à Vapeur, 690. — Tramways, 420. — Société Nouvelle des Raffineries de Sucre de Saint-Louis, 1645. — Verminck C. A. et Cie, 113. — Afrique Occidentale, 1515. — Chantiers et Ateliers de Provence, 600. — Docks et Entrepôts de Marseille, 455. — Fournier L. Félix et Cie, 182 50. — Froid Sec, part de fondateur, 150. — Grands Travaux de Marseille, 789. — Salins du Midi, 1900. — Soufre Réunis, 139. — Docks et Entrepôts de Marseille 3 %, 355. — Immobilière Marseillaise 3 %, 370. — Tramways 4 %, 393. — Transports Maritimes à vapeur 4 % 2ᵉ série, 474.

Bourse de Paris du 12 Septembre

3 % Français, 64 25; 3 % amortissable, 74; 3 1/2 % amortissable, 90 10; 5 % amortissable, 90. — Ouest-Etat 4 %, 405 50. — Tunisienne 3 %, 1892, 346. — Argentin 4 1/2 % 1911, 86 25. — Extérieur Espagnol 4 %, 99 25. — Russe 4 % consolidés 1re et 2e séries, 75 40; 5 % 1906, 89 85; 4 1/2 % 1909, 81. — Banque de l'Algérie, 3190. — Banque de Paris et des Pays-Bas, 1125. — Comptoir National d'Escompte de Paris, 798. — Crédit Lyonnais, 1250. — Banque de l'Union Parisienne, 680. — Banque Nationale du Mexique, 400. — Banque Ottomane, 492. — Banque Commerciale Italienne, 616. — P.-L.-M., 1085. — Nord, 1423. — Action Andalous, 393. — Nord d'Espagne, 420. — Transatlantique ordinaire, 195 50. — Omnibus de Paris, 439. — Tramways, 418. — Canal Maritime de Suez, 4610. — Vagons-lits ordinaires, 300. — Briansk, 480. — Rio-Tinto, 1745. — Sosnowice, 923. — Consolidés à Londres, 60 1/2. — Ville de Paris 1865, 530; 1871, 375; 1875, 498; 1876, 494; 1894-96, 273; 1898, 324 50; 1899, 312; 1904, 325; 1910 3 %, 290; 1912, 245. — Méditerranée 3 % fusion, 338; fusion nouvelle, 340. — Midi 3 % ancienne, 345. — Sud de la France, 337. — Lombardes anciennes, 187. — Nord d'Espagne, 1re série, 400. — Saragosse 1re série, 342. — Salonique-Constantinople, 240. — Communales 1879, 438; 1880, 455; 1891, 310; 1892, 340; 1899, 340. — Foncières 1879, 465; 1883, 325; 1885, 350; 1895, 368; 1903, 380; 1909, 210; 3 1/2 % 1913 lib., 403; 4 % 1913, 425 25. — Messageries 5 %, 436.

Marché en Banque. — Argentin 6 %, 104 50. — Bakou, 1590. — Balia, 307. — Caoutchouc, 112 50. — Cape, 117 50. — Chartered, 19. — Chino, 327. — Crown, 86. — Debeers ordinaire, 355. — East Rand, 25 75. — Goldfields, 50. — Hartmann, 515. — Lena, 51 75. — Malacca, 125. — Maltzoff, 790. — Modderfontein, 191 50. — Platine, 560. — Rand Mines, 108. — Robinson Gold, 25 50. — Spassky, 60. — Spies, 20 25. — Tharsis, 146. — Toula, 1440. — Tubes Sosnovice, 439. — Utah, 510. — Village, 19 50. — Dnieprovienne, 29 50. — Colombia, 1250. — Grosnyi ordinaire, 2400. — Monaco, 3285; cinquième, 655. — Chèques sur Londres, cours extrêmes, 27 90; 27 95. — Recettes du Canal de Suez, (du 10 septembre), 180.000.

ETAT-CIVIL

NAISSANCES du 12 septembre. — Coviglianо Jeanne, rue de la Cathédrale, 1. — Sauva Vincente, Grande-Salon de la Villette, 90. — Benhaïm Salomon, rue Molière, 1. — Rivocco Antoine, rue de l'Etoile, 10. — De Gennaro André, rue Durand, 9. — Bennati Raphaëlle, rue Pardigon, 41. — Aubert Fernand, boulevard Chave, 188. — Alberti Lucien, rue Saint-Bruno, 27. — Tedesco Maria, rue des Vignes, 30. — Palmieri François, traverse des Gibbes, 19. — Sanna Marc, rue Barbaroux, 7. — Susini Alexine, rue Bompard, 10. — Flory Marie, rue du Bon-Pasteur, 44. — Falaise Denise, rue Tilsit, 30. — Santori Pascaline, rue du Plateau, 10. — Macchia Charles, impasse Guibal, 11. — Chessa Martin, rue d'Alexandrie, 22. — Gianfaldoni Leda, rue Sylvestre, 42. — Benelli Lucie, esplanade de la Tourette, 57.

Total : 25 naissances, dont 6 illégitimes.

DECES du 12 septembre. — Simonetti Alfonso, 67 ans, boulevard du Progrès, 17. — Berti Augustin, 73 ans, rue de Lodi, 7. — Lodde Marie, 2 ans, place Guichard, 12. — Destre Marcel, 11 ans, Le Merlan. — Boyer Eulalie, 34 ans, rue Sainte-Philomène, 32. — Campolongo Biase, 67 ans, rue des Cordelles, 8. — Long Pierre, 68 ans, rue François-Bazin, 6. — Michel André, 1 mois, rue d'Endoume, 274. — Guidone Joseph, 17 mois, Saint-Julien. — Panelli Emilie, 57 ans, boulevard Plombières, 24. — Flèche Jean, 68 ans, Montredon. — Lèbre Baptistine, 86 ans, Saint-Barnabé. — Dureigne Victorine, 65 ans, rue Augustin-Fabre, 6. — Giacomini Gesualdo, 60 ans, Sainte-Marguerite. — Vogade Eugénie, 49 ans, rue des Ecoles. 1. — Vève Marie, 38 ans, rue Barthélemy, 32. — Veyne Elisabeth, 41 ans, rue Eglise-Saint-Michel, 21. — Estienne Marie, 50 ans, rue Sylvabelle, 15. — Gillot Raoul, 2 mois, traverse des Mèches. — Ribot Pierre, 69 ans, rue Port-Saïd, 29. — Fantone Thomas, 13 mois, boulevard Aguillon. — Augustin François, 79 ans, rue d'Espagne, 21. — Belluomini Rosa, 54 ans, rue Julien-Jules, 8. — Matrone Thérèse, 2 ans, rue Alexandrie, 11. — Arnaud Noël, 48 ans, Saint-Henri. — Sarti Joséphine, 11 ans, rue du Terras, 4. — Mollier Marie, 85 ans, place d'Aubagne, 6.

Total : 31 décès, dont 8 enfants.

Tribune du Travail

∾ On demande jeune bonne avec références sérieuses, 27, boulevard des Dames, au 3ᵉ. Se présenter le matin.

∾ On demande commise et garçon de magasin capables, charcuterie Gay, 198, rue de Rome.

∾ On demande mécaniciennes avec ou *sans machine*, rue Tapis-Vert, 46.

∾ On demande des manœuvres, des ouvriers et apprentis layetiers et vermicelliers à l'usine Scaramelli, fabrique de pâtes alimentaires.

∾ On demande une bonne frotteuse et une lingère. S'adresser 16, rue Venture, au 2ᵉ.

∾ On demande des ouvrières pour la fabrication lacets cuir, connaissant la partie, rue Fortia, 3, au 1ᵉʳ, salle 12.

∾ On demande de bonnes ouvrières avec machine pour travail chez elles, et une fillette de 13 à 14 ans, payée de suite, pour l'atelier, 14, rue Longue-des-Capucins, au 4ᵉ.

∾ On demande des ouvriers au courant du nettoyage, à la Phocéenne, 25, rue de la Palud.

∾ On demande des ouvrières et demi-ouvrières monteuses à la fabrique de couronnes, rue Nationale, 22, maison F. Chabas.

∾ On demande un jeune homme de 14 à 15 ans, présenté par ses parents, bar-restaurant, rue du Coq, 33.

∾ On demande un jeune homme pour faire les courses, présenté par ses parents, maison Deramond, 12, rue du Jeune-Anacharsis.

∾ On demande un apprenti typographe, présenté par ses parents, Imprimerie Renoux, 17, cours Lieutaud.

∾ On demande une piqueuse de tiges avec machine, chez Bianchi, 8, rue du Petit-Saint-Jean.

∾ On demande des ouvrières corsagières et des apprenties tailleuses, 28, rue du Musée.

∾ On demande ouvriers scieurs, menuisiers, machinistes sur bois, usine Arnaud, meubles, Saint-Marcel.

∾ On demande bonnes ouvrières pour vestes toiles, Bouvard, 18, rue Saint-Ferréol, équipement militaire.

∾ On demande une demi-ouvrière et une apprentie piqueuse de bottines, payées de suite, rue des Treize-Escaliers, 9, au 1ᵉʳ (grand chemin d'Aix).

∾ On demande une bonne à tout faire, rue des Bons-Enfants, 5, restaurant.

∾ On demande jeune homme sachant conduire petit cheval, 1, rue d'Endoume, au magasin.

∾ On demande un commis boucher, rue de Rome, 168.

∾ On demande une apprentie dégrossie ou une demi-ouvrière, rue des Abeilles, 24, à la mercerie.

∾ On demande un garçon de 15 à 18 ans, avec bonnes références. Se présenter de 9 h. à 11 h., faïences, 7, rue Halle-Delacroix.

∾ On demande jeune fille pour garder enfant, 2, rue Saint-Savournin.

∾ On demande chez les fils de L. Augusto cadet, 29, rue de Turenne, des coupeurs de tiges pour brodequins militaires, pouvant gagner de 12 à 15 francs par jour.

∾ On demande une bonne pompière chez M. Castaldo, rue Moustier, 11, au 4ᵉ.

∾ On demande un garçon de 14 à 16 ans pour courses, pharmacie Laurent, 74, Grand'Rue.

∾ On demande un enfant jeune à garder au bon air, soins maternels, boulevard Boisson, 72.

∾ On demande bonne ouvrière repasseuse, de suite, 5, rue du Petit-Saint-Jean, magasin de repassage.

∾ On demande un apprenti pâtissier, cours Lieutaud, 57.

∾ On demande chez dame seule, jeune fille orpheline ou réfugiée, 17, rue Va-à-la-Mer (Endoume).

∾ On demande un ouvrier, demi-ouvrier et un apprenti matelassiers, pressé, chez Gassend, rue Fontange, 3.

BOURSE DU TRAVAIL. — On demande : Jardinier potager ; des peintres en voitures ; des chauffeurs de chaudières ; apprenti fourreur ; demi-ouvrier forgeron ; bourrelier pour Aubagne ; apprentis ébénistes ou menuisiers ; des charrons ; des terrassiers pour le dehors ; un ébarbeur ; un contremaître brossier ; bon ouvrier connaissant à fond la fabrication des pâtes alimentaires ; forgeron charron ; joailliers et des demi-ouvriers ; conducteur lithographe ; demi-ouvrier cordonnier pour le cloué ; demi-ouvrier serrurier ; apprenti sculpteur ; ouvrière et demi-ouvrière pompières ; ouvrière et demi-ouvrière repasseuses ; tailleuse en journée ; apprentie papetière et relieuse ; apprentie commise ; demi-ouvrière et apprentie giletières ; ouvrière et demi-ouvrière piqueuses de bottines ; ouvrière et demi-ouvrière lingères ; apprentie corsetière. S'adresser à la Bourse du Travail, rue de l'Académie.

UN PLAISIR pour les MESSIEURS

est celui de se raser admirablement, sans aucun danger et en moins de cinq minutes, avec le merveilleux et réputé rasoir de sûreté l'ELECTRIC BARBER Nº 2.

12.50 par poste avec mode d'emploi

Prix du Rasoir dans son Ecrin, monture finement argentée
A 12 lames, 24 tranchants....... 12 fr.
A 6 lames, 12 tranchants....... 10 fr.
Trousse compl. av. blair. et Savon Colgate 18 f
Lames s'adapt. sur le *Gillette*, la douz. 4 f.

Fabrication spéciale de la Coutellerie PHILIP Cadet, 14, rue Rouvière (angle rue d'Aubagne), Marseille. Couteaux poche, tous genres pour militaires. Fabrication, aiguisage, réparations tous les jours.

Maison de confiance fondée en 1858

Ventes ou Achats de Fonds de Commerce

Les extraits ou avis de vente ou cessions de fonds de commerce peuvent être insérés en conformité de la loi du 17 mars 1909 *dans* le journal LE PETIT PROVENÇAL aux conditions de son tarif local ordinaire.

La loi stipule (article 3) que la publication doit être faite à la diligence de l'acquéreur dans la quinzaine de la date de la signature de l'acte. Cette publication devra être renouvelée du 8ᵉ au 15ᵉ jour après la première insertion.

L'extrait ou avis contiendra : la date de l'acte, les noms prénoms et domiciles de l'ancien et du nouveau propriétaire, la nature et le siège du fonds, l'indication du délai fixé pour les oppositions et une élection de domicile dans le ressort du tribunal.

2ᵉ AVIS Par acte du 22 août 1916, Marie Giraudon, demeurant à Eyguières, a vendu à veuve François Giloux, demeurant à Eyguières, le fonds d'épicerie, exploité à Eyguières, rue Réalet. Opposition au domicile de l'acquéreuse, domicile élu, dans les dix jours du présent et dernier avis.

Jeune hom. dem. pens. chamb. bien aérée, d. fam. centre, 90 mens. Janion, Havas, Marseille.

Café Torréfié "Le Cabanon"
Supérieur à tous
Les plus vastes magasins de cafés verts et torréfiés de toutes qualités.
Brûlerie Régionale de Cafés Rue NATIONALE, 62-64 MARSEILLE (Tél. 41-40)
Expéditions par colis postaux franco
Env. du prix-cour. sur demande

VARICES Bas élastiques lavables, prix mod. Signoret, bandagiste, rue d'Aubagne, 26, au 1er. Marseille.

OUVRIER chef d'équipe fonderie bronze est demandé Compagnie Tramways, ateliers Chartreux.

GRAND MAGASIN à louer, au centre de suite, r. Tapis-Vert, 16, 1ᵉʳ.

ON demande sténo-dacty, connaissant travaux bureau. Ecrire en indiquant références et prétentions à M. Roux, rue Eglise-St-Michel, 21. On conv.

MASSAGE médical japonais spécial, Mᵐᵉ Simone, 44, rue Grignan, au 3ᵉ, tous les jours de 10 h. m. à 9 h. s.

DACTYLO demande emploi, aiderait dans les écritures et la comptabilité. S'adres. ou écrire au Comité du Linge du Prisonnier, rue Colbert, 24.

Le Phoscao redonne des forces aux soldats blessés et aux convalescents. Il est admis dans tous les hôpitaux militaires.

ANEMIES, CONVALESCENTS,

pour régénérer votre sang et pour fortifier vos nerfs, mettez-vous au régime du délicieux Phoscao, le plus puissant des reconstituants, résumant sous un petit volume toutes les qualités nutritives et stimulantes des autres aliments. Le Phoscao contient tous les principes nécessaires à la restauration des tissus et il est digéré par les organismes les plus délicats. C'est pourquoi les médecins en conseillent l'usage à ceux qui souffrent de

MAUX D'ESTOMAC

(crampes, tiraillements, brûlures, aigreurs, renvois)

et qui digèrent difficilement. En quelques jours tous ces malaises disparaissent et l'estomac recommence à fonctionner normalement.

ENVOI GRATUIT D'UNE BOITE-ÉCHANTILLON. Ecrire :

PHOSCAO

9, Rue Frédéric-Bastiat, Paris

EN VENTE : Pharmacies et bonnes Epiceries : 2.45 la boîte

N. B. Dans les colis que vous envoyez aux soldats n'oubliez pas de mettre une boîte de Phoscao et une boîte de Croquettes de Phoscao.

IMPUISSANCE GUERISON RADICALE Action certaine par les Cachets des SULTANES. Prix 6 fr. la boîte franco; discrét. DIANOUX, pharmacien, 30, Grand Chemin d'Aix, Marseille.

SAGE-FEMME BASSAS-CAILLOL, 4, boulevard Madeleine. Consult. t. l. j., t. heure, soins, prend pens., prix mod., place enf. sans formal., discr., corresp., pans., conseils grat.

ON DEMANDE chaudronniers et charpentiers en fer. S'adr. Entreprise C. Zschokke et Cie, bassin de la Madrague.

CARTONS ONDULES, gris, paille, cuir et de toutes sortes, livrables de suite. Ecrire H. Tavan, 39, rue Paradis, Marseille.

MUSICIENS ! N'achetez pas d'instruments de musique neufs ou d'occasion ni de pianos sans avoir vu ceux de la Maison E. NAUZIERES, place de la Bourse, 11, à l'entresol (nouvelle adresse). — Prix très réduits.

MALADIES SECRÈTES de la peau, des poumons Clinique ; Phⁱᵉ bd National, 3. Consultations. On ne paie que les remèdes.

JEUNE FEMME de mobilisé bonne tenue, demande emploi de commise ou autre. S'adr. ou écrire au Comité du Linge du Prisonnier, 24, rue Colbert.

A VENDRE environ 100 kilos papier mousseline blanc, double raisin. S'adresser Juge, *Provençal*, Toulon.

QU PINTO VENDE Ecriteaux et Enseignes en tous genres, sur cartons, calicot, etc. MAISTRE, place Préfecture 1 MARSEILLE

Tous les théâtres de la guerre sont détaillés dans les

56

CARTES EN 2 COULEURS QUE CONTIENT

L'ATLAS DE GUERRE

Edité par LE PAYS DE FRANCE

1 fr. Pour se le procurer, s'adresser à **M. JUGE** 4, RUE ADOLPHE-GUIOL, 4 TOULON (Var) 1 fr.

plus 0 Fr. 15 pour le port par la Poste.

LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR D'AGE**. Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut, sans plus tarder, faire une cure avec la

Exiger ce portrait

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** à des intervalles réguliers, si elle veut éviter l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme, etc. **Qu'elle n'oublie pas** que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles. **Tumeurs, Cancers, Neurasthénie, Métrites, Fibromes**, etc., tandis qu'en faisant usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY**, la Femme évitera toutes les infirmités qui la menacent.

Le flacon, **4 fr.** dans toutes les Pharmacies ; **4 fr. 60** franco. Expédition franco gare, par 3 flacons, contre mandat-poste de **12 fr.** adressé à la Pharmacie **Mag. DUMONTIER**, à Rouen.

(Notice contenant renseignements gratis)

AUXILIAIRE manœuvre au Salin-de-Giraud, désire permutant pour Marseille dans usine. Ecrire chez Mᵐᵉ Blanc 9, rue de la Pyramide, à Marseille.

JEUNE FILLE 17 ans, demande de emploi pour aider aux écritures. Ecrire Marcelle Girard, avenue Saint-Just, 36.

ÉLECTRICITÉ Installations en tous genres, Sonnerie, éclairage, 2, rue Eglise-Saint-Michel.

Le Gérant : VICTOR HEYRIES

Imp.-Stér. du *Petit Provençal* rue de la Darse, 75.

Feuilleton du *Petit Provençal* du 13 septembre — 70 —

Un Homme dans la Nuit

DEUXIEME PARTIE

L'Amour et la Mort

— Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria-t-elle en se voilant la face de ses deux petites mains. Tout cela est bien arrivé par sa faute ! Et c'est lui qui l'a voulu !

Lawrence arrivait en face de l'auberge Rouge. Il passa sans regarder de ce côté. Il paraissait tout pensif et fort préoccupé.

Quand il se fut éloigné quelque peu, le père Jules dit à Mme Martinet :

— Au revoir, ma bonne madame Martinet. J'emboîte le pas à mon patron. Il aura votre lettre dans dix minutes.

Il salua et quitta Mme Martinet et Joe.

Celle-ci n'avait pas de cœur aux affaires. Et, comme Joe commençait, pour détourner le cours de ses idées noires, à l'entretenir du désir où il était d'apporter quelque transformation à l'ameublement de son hôtellerie, Mme Martinet fit :

— Un autre jour, monsieur Joe, un autre jour. Je vous prie de m'excuser, mais je rentre chez moi, dans le pavillon des Pavots. Je crois bien que je partirai demain pour Paris. Le séjour du bois de Misère m'est devenu odieux. Vous viendrez me voir rue du Sentier, et nous nous entendrons ; ou mon mari viendra lui-même ici, car moi... moi... je ne veux plus vivre ici... Je n'ai plus la force... non... je n'ai plus la force...

Elle s'écroula sur une chaise et pleura.

Joe prit l'une de ses blanches menottes, la mit dans l'une de ses larges mains couleur de réglisse et la tapota de l'autre.

Il la consolait.

— Allons, madame Martinet, du courage ! un peu de courage...

Soudain, Mme Martinet se leva et s'exclama :

— Il ne va pas lui faire du mal, surtout ?

— Qui ? demanda Joe.

— Mais son père ! Mon Dieu, s'il allait lui faire du mal, à M. Pold !

Joe eut un bon sourire.

— Il l'aime trop, madame Martinet ! fit-il.

La pauvre femme se tamponna les yeux et partit précipitamment pour le pavillon des Pavots. Elle avait besoin d'être seule pour mettre un peu d'ordre dans toutes les pensées qui l'agitaient.

Le père Jules avait donc suivi Lawrence. Le père Jules savait que Lawrence viendrait ce soir-là au bois de Misère, non point parce que celui-ci le lui avait dit, mais parce qu'Arnoldson le lui avait appris en lui dictant ses dernières instructions.

Arnoldson, lui, était absolument certain de l'arrivée de Lawrence. Il avait fait le nécessaire pour cela. Il l'avait appelé luimême en lui envoyant une lettre fort impérative dans laquelle il lui disait qu'un entretien entre eux deux s'imposait relativement aux affaires qu'ils avaient en cours. Arnoldson affirmait qu'il ne saurait attendre et que, s'il ne le voyait point le soir même, aux Pavots, où il l'attendait, il y allait pour lui, Lawrence, de sommes considérables.

Cette lettre fut remise à Lawrence, à Paris, par un homme à la dévotion d'Arnoldson et dans des conditions telles qu'il ne pouvait prendre que le train qui le descendait à Esbly à l'heure fixée par l'Homme de la nuit pour la réussite de sa combinaison.

Une voiture avait conduit Lawrence d'Esbly jusqu'au bas de la montée du bois de Misère. Pendant ce trajet, il était plongé dans des réflexions tellement profondes, qu'il ne vit point un bicycliste qui le croisait avec la rapidité d'un éclair. C'était Pold lequel, lui, reconnut son père et n'eut garde d'attirer son attention.

Mais le cocher, qui était un cocher d'une voiture de louage, avait vu Pold. Et, comme il connaissait à peu près tous les étrangers qui venaient l'été dans le pays, il se retourna vers Lawrence et lui dit :

— Mais, monsieur, c'est-i pas vot'fils qui s'trotte là-bas, à bicyclette ?

Lawrence regarda et dit :

— C'est lui, en effet !

Pold était déjà fort loin ; il ne l'appela pas.

— Il s'amuse, dit-il. Une petite promenade... Il va sans doute rejoindre des amis.

Et Lawrence se replongea dans le mutisme le plus complet.

Avant d'aller aux Pavots, il lui parut impossible de ne point faire tout d'abord une courte visite aux Volubilis, où il irait saluer sa femme et constater par lui-même que la santé d'Adrienne n'était point aussi ébranlée que Pold le lui avait écrit.

Il franchit donc la grille des Volubilis. Le père Jules le suivait toujours.

Lawrence entra dans la villa, et le père Jules dans sa loge.

XIII

Rupture

Arienne avait, d'un geste fiévreux, ramassé toutes les lettres de Lawrence sur le guéridon du salon et les avait emportées chez elle, dans sa chambre.

Décidée à ne plus voir personne de cette journée maudite, elle s'était dévêtue et, ayant mis un léger peignoir, s'était étendue sur un divan, repassant dans sa mémoire tous les événements qui s'étaient déroulés entre elle et Arnoldson depuis qu'elle l'avait rencontré à l'auberge Rouge.

Mais elle revenait toujours aux lettres et en relisait quelques passages. Alors, elle oubliait la scélératesse d'Arnoldson pour ne plus songer qu'à la vilenie de l'autre, et sa haine pour le premier faisait bientôt place à la rage qui grandissait en elle contre le second.

Elle resta ainsi de longues heures, qui, malgré la souffrance aiguë qu'elles lui apportèrent, passèrent très vite.

Ainsi vint la fin de ce cruel après-midi, et elle était alors plongée dans une indicible torpeur quand elle entendit frapper à la porte de la chambre.

— Qui est là ? demanda-t-elle.

Aucune voix ne lui répondit, mais la porte fut ouverte.

Celui ou celle qui l'avait ouverte était invisible dans l'obscurité d'un étroit vestibule et restait sur le seuil.

Vivement, Adrienne se leva et alla au visiteur. Elle poussa un cri. C'était Lawrence.

— Toi ? s'écria-t-elle. Toi ici ?

Lawrence s'avança, avec un sourire contraint, jusqu'au milieu de la chambre.

— Mais oui, fit-il, c'est moi ! Qu'y a-t-il de si étonnant à cela ? J'ai voulu avoir des nouvelles de ta santé et je suis venu les chercher moi-même.

— Tu t'y es pris trop tard ! dit Adrienne d'une voix saccadée.

— Mon Dieu ! tu m'en veux à cause de cela, Adrienne ? Tu as bien tort. Si tu savais le travail auquel il m'a fallu me livrer à Paris et le peu de temps qu'il m'a laissé, tu me pardonnerais facilement ce retard...

Il leva les yeux sur sa femme et la regarda bien en face, chose qu'il n'avait pas osé faire jusqu'alors.

Adrienne retenait à grand peine les éclats de sa colère. Elle laissait parler son mari ; elle le laissait énumérer ses arguments de mensonge et se perdre dans des explications inépuisables. Et son mépris pour celui qu'elle avait tant aimé en augmentait encore...

Elle mit une main sur sa poitrine, essayant de calmer les battements tumultueux de son cœur. Elle reprit un peu de calme.

— Vous mentez ! dit-elle.

Lawrence, alors, s'aperçut du trouble étrange qui semblait s'être emparé de sa femme.

Et il perdit tout de suite de sa belle assurance, car il sentit bien qu'il avait quelque chose à redouter.

Mais quoi ?

...Est-ce que... par hasard... elle savait ?... Est-ce qu'elle se doutait ?... Pourquoi l'accusait-elle de mensonge ?...

— Moi ? Je mens ? fit-il... Mais, ma pauvre Adrienne, que vous prend-il donc ? Je ne sais ce que vous voulez dire et je ne vous comprends pas...

Adrienne l'écrasa de son terrible regard :

— Vous ne comprenez pas, monsieur, mais vous allez comprendre...

Son geste lui indiqua, sur un meuble, les lettres éparses.

— Lisez ! fit-elle.

Lawrence se précipita et jeta un rapide coup d'œil sur les lettres. Il les reconnut. Un flot de sang lui monta au cerveau. Il eut une sorte d'éblouissement. Il se demanda s'il allait devenir fou. Ces lettres... ah ! ces lettres... comment étaient-elles là ? Quel était le lâche, l'être infâme qui les avait apportées là ?

Il se retourna, hagard.

Mais Adrienne était déjà sur lui ; elle le prenait aux épaules, elle le faisait reculer d'une poussée rude. Ses yeux flamboyaient. Sa bouche avait un rictus de rage. Ses paroles de haine sifflaient :

— Tu comprends maintenant ? Ah ! tu comprends, misérable menteur et misérable lâche que tu es !

Elle eut un rire affreux :

— Ah ! tu étais occupé ! Tout ton temps, ton précieux temps était pris à Paris ! Tu n'avais pas une minute à perdre avec ta femme ! Il te fallait tes journées et tes nuits pour ta maîtresse... ces journées et ces nuits que tu n'as point passées dans ses bras, car elle t'a repoussée, car elle s'est jouée de toi comme on se joue d'un tout petit enfant... ces journées et ces nuits que tu as remplies de tes larmes, et de ton désespoir, et de tes prières vers celle qui m'avait remplacée dans ton misérable cœur !

Elle le lâcha. Elle se rejeta dans un coin de la chambre avec un cri de lionne blessée. Et, de là, elle lui jeta encore ces mots :

— Car je les ai lues, tes lettres ! Toutes ! Elles m'ont fait assister à des jolies choses et m'ont fait découvrir en toi un joli monsieur !

Elle rit encore atrocement :

— Ah ! je voudrais te dire des choses ! des choses ! Mais j'ai trop de choses à te dire ! Sache simplement que je te hais et que je te méprise, et va-t'en !

GASTON LEROUX.

(La suite à demain.)